



Pouls de l'Assurance en Afrique 2022

**Le changement climatique et son
impact sur le secteur de l'Assurance
en Afrique**

Publié par
African Insurance Organisation

Publié par



Organisation des Assurances Africaines

faber

SUBSTANCE IS
OUR STRENGTH

Préparé par Faber Consulting AG

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

www.faberconsulting.ch

Illustration de couverture : Magnifique allée de baobabs au lever du soleil à Morondava, Madagascar, photo de Yasmine Arfaoui

Le baobab est l'une des merveilles naturelles de l'Afrique. Également connu sous le nom d'arbre de vie, cette espèce peut vivre plus de 2 000 ans et ses troncs massifs, qui stockent l'eau, peuvent atteindre un diamètre de 9 mètres et une hauteur de 18 mètres. Les baobabs peuvent stocker jusqu'à 120 000 litres d'eau dans leurs troncs pour survivre à de dures sécheresses. Dans de nombreuses régions, ces arbres ont une importance culturelle et religieuse. Toutes les espèces de baobabs sont largement utilisées par les populations locales. Elles constituent une source renouvelable de nourriture, de fibres et de bois de chauffage, ainsi qu'un centre de vie spirituelle. Mais aujourd'hui, certains des plus grands baobabs sont en train de mourir et de s'effondrer sous leur propre poids. Les scientifiques estiment que ces anciens géants se sont desséchés en raison de la sécheresse et des températures plus élevées dues au changement climatique.

Pouls de l'assurance en Afrique 2022, publié en juin 2022

Organisation des Assurances Africaines

30, Avenue de Gaulle

B.P. 5860

Douala, Cameroun

Téléphone : (237) 233 42 01 63

aio@africaninsurance.net

www.african-insurance.org

La version numérique du rapport est disponible à l'adresse suivante :

www.african-insurance.org

© 2022 Organisation des Assurances Africaines

Tous droits réservés. Aucun élément de la présente publication ne peut être reproduit, republié, chargé, affiché, encadré, modifié, vendu, transmis ou distribué sans l'accord préalable écrit de l'éditeur.

Table des matières

Avant-propos de l'Organisation des Assurances Africaines	4
Méthodologie	5
Synthèse des principaux résultats	6
Analyse de marché	8
Introduction	8
Risques de catastrophes naturelles	10
Sècheresse	11
Inondations	13
Cyclones tropicaux	15
Cyclones Idai et Kenneth, 2019 : événements extrêmes, impact dévastateur	16
Exposition au risque climatique	17
Vulnérabilité	19
Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets	22
African Risk Capacity : le premier assureur paramétrique souverain de développement du continent	25
Énergies renouvelables	26
Résultats de l'enquête	30
L'impact du risque climatique sur l'Afrique	30
Demande de solutions de transfert du risque climatique	35
Pourquoi le taux d'adhésion est-il faible dans l'assurance des particuliers ?	38
L'impact du changement climatique sur le secteur africain de l'assurance	39
Régulation des risques climatiques et indicateurs ESG	45
Perspectives des opportunités des risques météorologiques	49
<hr/>	
Entretien avec AM Best quant à l'impact du changement climatique sur le marché africain de l'assurance et la pertinence de l'ESG	28
<hr/>	

Avant-propos de l'Organisation des Assurances Africaines



Je suis ravi de vous présenter la toute dernière publication de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) dédiée à l'impact du changement climatique sur les marchés africains de l'assurance.

Le changement climatique est le plus grand défi mondial que la communauté internationale doit relever ensemble. Des preuves scientifiques, la multiplication des épisodes météorologiques exceptionnels et une plus grande prise de conscience du public ont propulsé le changement climatique au rang des priorités des agendas politiques, et le nôtre ne fait pas exception.

Alors que nous fêtons notre 50^{ème} anniversaire cette année, nous voulions braquer les projecteurs sur ce risque qui a eu et qui continuera d'avoir un impact notoire sur le continent africain en particulier. La géographie de ce dernier détermine nos climats, principalement tropicaux et subtropicaux, avec d'immenses zones arides et semi-arides. De nombreux pays sont exposés à des sécheresses récurrentes, et d'autres à des crues. L'Afrique est ainsi en première ligne face au changement climatique, et c'est le continent le plus vulnérable face à celui-ci. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), cela s'explique par plusieurs facteurs, notamment la faible capacité d'adaptation et la forte dépendance aux écosystèmes pour produire des biens et moyens de subsistance.

S'attaquer au changement climatique exige d'intégrer des stratégies d'atténuation et d'adaptation. Sur ce point, le secteur africain de l'assurance est en excellente position pour orienter les débats grâce à notre profonde connaissance des risques climatiques. Mais pour ce faire, nous devons dans un premier temps comprendre les implications à long terme de l'évolution du climat sur notre secteur et nos stratégies, qui se ressentiront principalement, mais pas exclusivement, dans les sinistres et l'investissement.

Le secteur africain de l'assurance et de la gestion des risques peut accompagner la transition vers un futur sobre en carbone en accordant sa connaissance du risque avec sa stratégie et ses décisions d'investissement. De plus, il peut aider les clients grâce à des solutions pertinentes et innovantes de transfert des risques, réduisant le risque et améliorant la résilience climatique. Cette démarche garantira l'assurabilité des risques climatiques au cours des prochaines années, mais permettra aussi à l'assurance de saisir une opportunité commerciale majeure.

Je suis intimement convaincu qu'il est en notre pouvoir de chefs de file et représentants de l'assurance en Afrique de jouer ce rôle. Je suis impatient de vous rencontrer et de mener des échanges qui seront assurément fructueux lors de la 48^{ème} Conférence et Assemblée Générale de l'OAA à Nairobi, au Kenya. Elle sera placée sous le signe de ce thème majeur, déterminant pour le futur de notre secteur et de notre continent. Nous œuvrerons pour bâtir une vie meilleure pour les futures générations d'Africaines et d'Africains.

Cordialement,

Tope Smart

Président de l'Organisation des Assurances Africaines

Méthodologie

Faber Consulting AG, une entreprise zurichoise spécialisée dans la recherche, le conseil en communication et développement commercial, tient en tout premier lieu à remercier l'Organisation des Assurances Africaines et le secteur africain de l'assurance dans son ensemble pour son soutien sans faille au cours des sept dernières années. Cette confiance a fait du Poulx de l'assurance en Afrique une source d'informations reconnue sur les marchés d'assurance du continent.

Les résultats du présent rapport reposent à la fois sur des recherches secondaires et des entretiens approfondis. Dans le cadre de notre dernière édition du rapport, Faber Consulting a interviewé 26 cadres dirigeants de 24 assureurs, réassureurs et courtiers du continent africain. Ces entretiens ont été réalisés entre mars et avril 2022. L'objectif était d'évaluer l'impact du changement climatique sur les marchés africains de l'assurance. Nos interlocuteurs nous ont livré des éclairages captivants et pointus quant à leur marché domestique. Ils ont également partagé leur analyse des défis et opportunités inhérents au changement climatique pour l'assurance en Afrique.

Liste des entreprises ayant participé à notre enquête :

- Africa Re, Nigeria
- African Trade Insurance Agency, Kenya
- Aon Reinsurance Solutions, Afrique du Sud
- Atlantique Assurance, Côte d'Ivoire
- Compagnie Algérienne des Assurances (CAAT), Algérie
- Compagnie Centrale de Réassurance (CCR), Algérie
- Compagnie d'Assurance Transport (CAT), Maroc
- Cornerstone Insurance, Nigeria
- Custodian Insurance, Nigeria
- EIIGeo Re, Maurice
- Ethiopian Reinsurance Company, Éthiopie
- Gallagher Re, Afrique du Sud
- Hollard Insurance, Ghana
- Leadway Assurance Company, Nigeria
- NamibRe, Namibie
- NEM Insurance, Nigeria
- PartnerRe, Suisse
- Prima Re, Zambie
- Quantum Insurance, Maurice
- Reinsurance Solutions, Maurice
- SCOR, France
- Société Centrale de Réassurance (SCR), Maroc
- Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré), Gabon
- Swiss Re, Afrique du Sud

Synthèse des principaux résultats

ANALYSE DE MARCHÉ :

La plupart des pays africains sont affectés de manière disproportionnée par le changement climatique : il ne fait aucun doute que ce dernier provoquera davantage de dégâts à l'avenir. Les pays en développement du sud au sens large seront touchés de manière disproportionnée en raison de leur forte exposition, de leur faible capacité d'adaptation et de la pauvreté qui y règne. Des épisodes météorologiques extrêmes tels que la sécheresse, des inondations, des tempêtes et des cyclones sont très marqués en Afrique, d'autant qu'ils gagnent en fréquence et en intensité sur tout le continent. La sécheresse est la catastrophe naturelle la plus meurtrière, suivie des crues.

Sur le plan macro-économique, l'Afrique paiera un lourd tribut à ces événements climatiques : dans la partie occidentale comme orientale du continent, le changement climatique devrait amputer 15 % du PIB par personne d'ici 2050 dans un scénario de réchauffement grave. Au sud et au nord du continent, ce repli serait de 10 %, et de 5 % pour l'Afrique centrale. Les secteurs de l'industrie et des services sont davantage vulnérables aux phénomènes extrêmes d'intempéries et d'inondations que l'agriculture. Des effets néfastes qui pourraient compromettre la capacité de l'Afrique à faire face et à s'adapter aux risques climatiques en évolution.

Les pertes assurées ne sont qu'une fraction des pertes économiques, représentant une formidable opportunité économique pour le secteur : le total des primes d'assurance non-vie en Afrique constitue seulement 1,5 % du volume total du marché mondial. Comparé au taux mondial moyen de 3,3 %, la pénétration de l'assurance non-vie en Afrique en 2020 était de seulement 1,8 %. En partant d'un niveau aussi bas, le potentiel de croissance sur tout le continent est gigantesque. La forte hausse de l'investissement dans les énergies renouvelables en Afrique constitue une autre opportunité commerciale. Le continent se défait progressivement de sa dépendance aux carburants fossiles pour aller vers la neutralité carbone.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE :

Les risques de crue et de sécheresse sont les plus sévères : d'après les dirigeants interrogés, ces deux catastrophes naturelles sont les risques climatiques

les plus fréquemment observés sur les marchés de l'assurance. L'urbanisation galopante signifie que les profils de risque en termes de catastrophe se déplacent depuis des zones majoritairement rurales, où sécheresse et la sécurité alimentaire sont les deux principales difficultés, vers les aires urbaines, davantage concernées par les inondations, les cyclones et les tremblements de terre.

La fréquence et la gravité des catastrophes naturelles s'intensifient : la quasi-totalité des participants à l'enquête a relevé une hausse notable de la fréquence de la matérialisation des risques climatiques, en particulier les cyclones tropicaux (République de Maurice, Madagascar et Mozambique principalement), les inondations dans les pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est, des feux de forêt au nord du continent et des tempêtes de grêle en Afrique du Sud. En parallèle, ces acteurs observent une augmentation de la gravité de ces phénomènes extrêmes, notamment des tempêtes tropicales et des inondations. En outre, ils soulignent une forte hausse des valeurs dans les zones urbaines qui contribue à l'augmentation des dommages suite aux catastrophes.

Une plus grande prise de conscience qui tarde à se traduire dans la demande : les experts du marché de l'assurance indiquent que la sensibilisation des risques liés à l'évolution du climat suit globalement une tendance haussière. Elle est la plus marquée au niveau étatique, suivi des entreprises et des consommateurs. Toutefois, cette plus grande prise de conscience ne se reflète pas encore dans une forte hausse de la demande, le consommateur africain moyen étant très sensible au prix. Par conséquent, la demande en assurance commerciale augmente, et conduit à une demande d'assurance privée faible, voire famélique, induite par une combinaison des facteurs d'abordabilité, de prise de conscience et d'accessibilité.

Des prix plus élevés, des capacités légèrement supérieures et des conditions plus strictes : la majorité des acteurs interrogés ont vu les prix des risques météorologiques sur les marchés africains augmenter ces trois dernières années, et ils s'attendent à ce que la tendance se poursuive au cours des douze prochains mois. Là où la capacité des assureurs directs a augmenté, elle est restée largement stable pour les réassureurs, alors que les conditions se sont durcies.

Le changement climatique gagne du terrain sur le front réglementaire et des publications : la majorité des personnes interrogées s'accordent à dire que l'évolution du climat est un thème qui gagne en dynamisme, et qu'il devient ainsi une préoccupation majeure des autorités de réglementation et de surveillance régionales ou locales. Mais ces discussions ne se sont pour l'heure pas encore traduites par de nouvelles réglementations soutenant le secteur de l'assurance. De la même manière, l'ESG alimente bien des débats en Afrique actuellement, mais il n'est pas au rang des priorités qui devrait être le sien.

Le changement climatique recèle un immense potentiel pour le secteur de l'assurance en Afrique : les acteurs interrogés conviennent que l'évolution du climat est source de nouvelles opportunités pour le secteur de l'assurance, notamment du fait de la pénétration globalement faible de celle-ci, mais aussi en raison de la transition des économies africaines vers des énergies renouvelables comme le solaire, l'éolien, la géothermie et l'hydroélectricité.



En un sens, le secteur de l'assurance en Afrique est le gestionnaire de risque du continent. Les compagnies d'assurance jouent un rôle clé dans l'appréhension et le traitement du changement climatique, dans toute sa complexité. À travers leurs fonctions de souscription, d'investissement et de conseil, les assureurs y sont exposés, ce qui constitue à la fois une menace, mais aussi une formidable opportunité pour le secteur. Aux côtés des partenaires publics clés, l'assurance africaine occupe une position unique pour aider le continent à mieux se protéger des risques climatiques et à gagner en résilience.

Jean Baptiste Ntukamazina
Secrétaire Général de l'Organisation des Assurances Africaines

Analyse de marché

INTRODUCTION

La plupart des pays africains sont touchés de manière disproportionnée par les épisodes météorologiques extrêmes

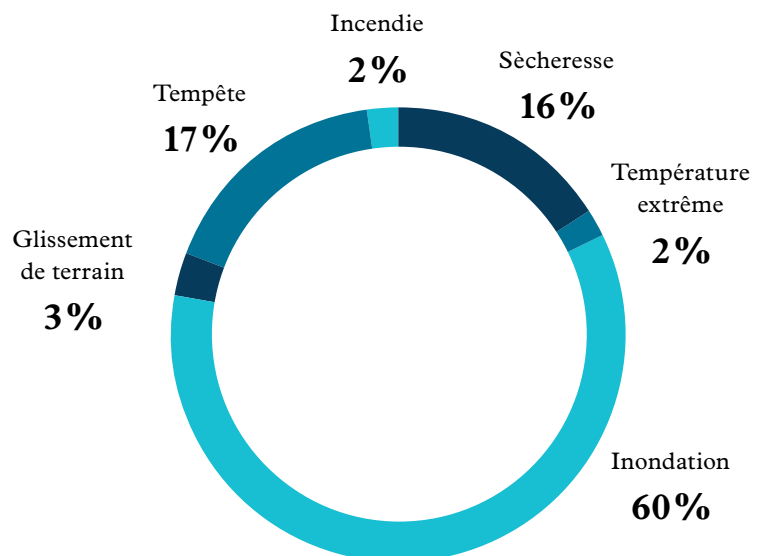
Partout dans le monde, l'impact sans précédent de l'évolution du climat est sensible. Il ne fait aucun doute qu'elle provoque déjà des pertes et causera encore davantage de dégâts dans le futur. Les pays en développement du sud au sens large seront touchés de manière disproportionnée en raison de leur forte exposition, de leur faible capacité d'adaptation et de la pauvreté qui y règne. Des épisodes météorologiques extrêmes tels que la sécheresse, des inondations, des tempêtes et des cyclones sont très marqués en Afrique. De plus, ils gagnent en fréquence et en intensité partout sur le continent. Selon le Centre for Research on the Epidemiology of Disasters (CRED), la sécheresse est la catastrophe naturelle la plus meurtrière, suivie des inondations. Entre 2000 et 2019, 46 000 personnes ont perdu la vie et 337 millions ont été touchés par les 1143 catastrophes naturelles ayant frappé le continent.¹

Bien que l'Afrique soit un des plus faibles émetteurs de gaz à effet de serre, la plupart des pays du continent ont subi de lourdes pertes attribuables au changement climatique induit par l'action humaine. Cette notion recouvre entre autres la perte de vies humaines, des pénuries d'eau, une insécurité alimentaire croissante et une croissance économique entravée.

D'après l'Organisation Météorologique Mondiale, entre 1970 et 2019, 1 695 catastrophes naturelles en Afrique ont causé la perte de 731 747 vies humaines et des pertes économiques de 38,5 milliards de dollars américains. Au cours de cette période, le continent a concentré 15 % des catastrophes météorologiques, liées au climat et aux intempéries, 35 % des décès associés, et 1 % des pertes économiques mondiales. Les épisodes de sécheresse sont responsables de 95 % des morts sur le continent, alors que les inondations, le phénomène le plus courant, représentaient 60 % de tous les événements météorologiques.²

Graphique 1 : Nombre de catastrophes naturelles recensées entre 1970 et 2019, total = 1 695

Source : Organisation météorologique mondiale



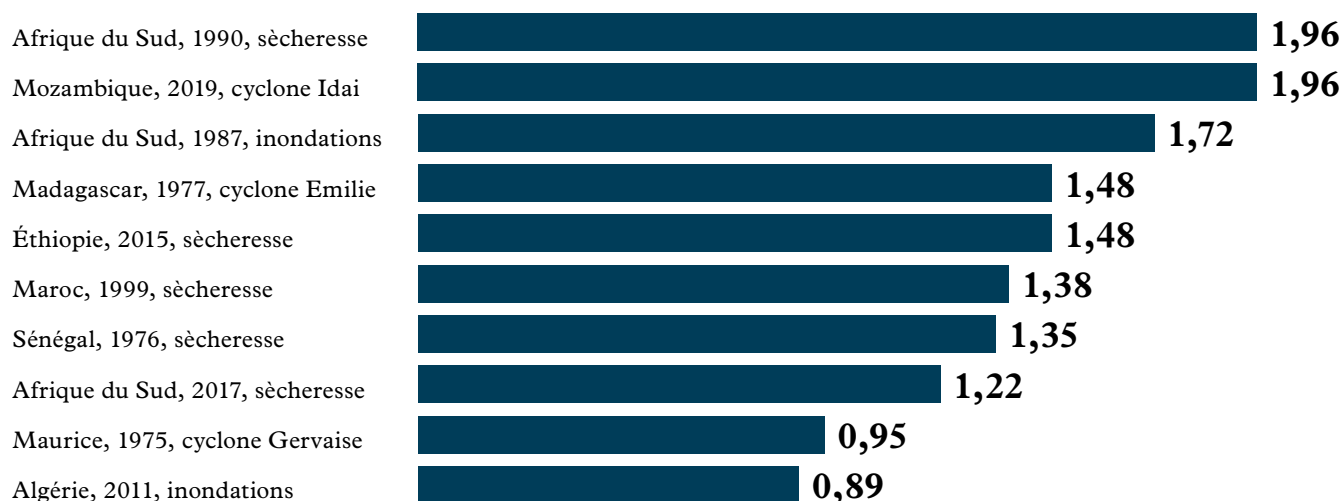
¹ www.preventionweb.net/news/digital-tools-help-africa-mitigate-climate-disasters#/

² Organisation météorologique mondiale (2021) : Atlas de la mortalité et des pertes économiques dues aux phénomènes météorologiques, climatiques et hydrologiques extrêmes (1970 – 2019)

D'après le Sixième rapport d'évaluation du GIEC, la croissance de la productivité agricole africaine a perdu 34 % depuis 1961 en raison de l'évolution climatique, plus que dans toute autre région du monde.³ L'urbanisation galopante, des infrastructures défectives et la croissance démographique dans des habitats informels exacerbent davantage l'exposition des populations, des biens et des infrastructures. Les villes africaines qui s'étendent rapidement devraient devenir des épicentres de risques liés au changement climatique et à la migration associée. Une situation qui a le potentiel d'amplifier les difficultés liées à la pauvreté, aux structures informelles et à l'exclusion socio-économique. De plus, environ 60 % de la main-d'œuvre subsaharienne travaille dans l'agriculture et 95 % des terres arables sont irriguées par la pluie – des proportions sans pareil dans la plupart des autres régions en développement dans le monde.

Graphique 2 : Classement des 10 plus grandes catastrophes naturelles en Afrique classées par pertes économiques (1970 – 2019), en milliards d'USD

Source : Faber Consulting AG, sur la base de l'Atlas de la mortalité et des pertes économiques dues aux phénomènes météorologiques, climatiques et hydrologiques extrêmes (1970 – 2019)

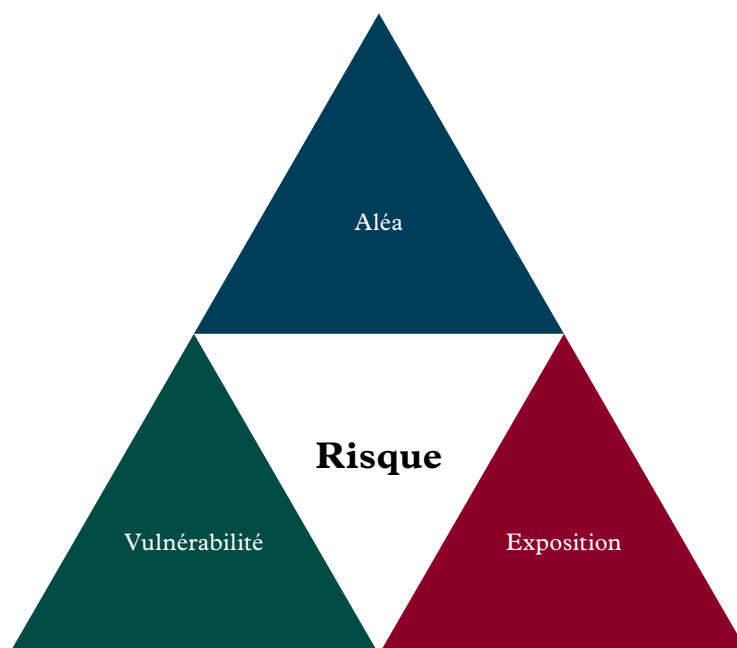


³ www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_FinalDraft_FullReport.pdf

RISQUE DE CATASTROPHE NATURELLE

Le risque de catastrophe naturelle est une fonction de l'aléa, de l'exposition et de la vulnérabilité

D'après la terminologie du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR), un risque de catastrophe désigne la perte potentielle de vies humaines, des blessures ou des dommages aux biens pouvant frapper un système, une société ou une communauté sur une période spécifique. Dans le sens technique, il est déterminé sur le plan des probabilités comme une fonction de l'aléa, de l'exposition, de la vulnérabilité et de la capacité.



Source : Faber Consulting AG

Une augmentation du risque doit être attribuée à des évolutions dans au moins une de ces trois variables. Tandis qu'un aléa décrit un phénomène physique potentiellement destructeur, l'exposition est définie comme l'emplacement, les attributs et la valeur des biens essentiels à la communauté et qui pourraient être affectés par les inondations. La vulnérabilité désigne les caractéristiques et les circonstances d'une communauté ou d'un système qui le rendent susceptible de subir les effets d'un aléa ; il s'agit de sa prédisposition à être affectée négativement, représentée par l'incapacité d'une communauté ou d'un groupe à anticiper, gérer, résister et/ou se remettre des impacts d'un aléa. Concernant les biens matériels, la vulnérabilité renvoie à la probabilité qu'ils soient endommagés, détruits et/ou affectés par l'exposition à un aléa.

SÈCHERESSE

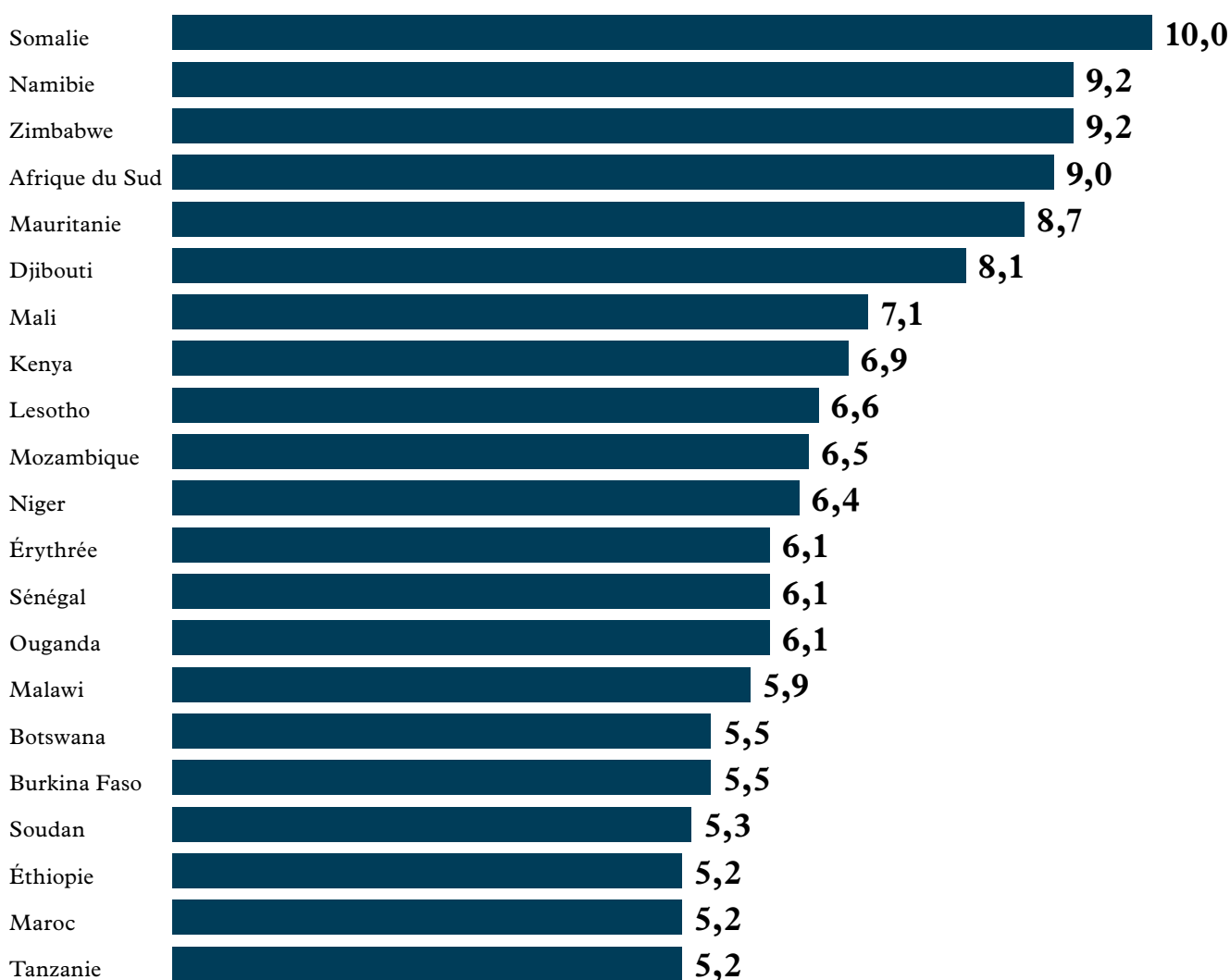
La sécheresse peut toucher la plupart des pays africains et tous les secteurs économiques

La sécheresse compte parmi les aléas naturels ayant la plus grande portée au monde. Elle affecte tous les secteurs de l'économie, y compris la production agricole, l'utilisation d'eau domestique, toutes les industries ayant recours à l'eau, et le secteur de l'énergie dans de vastes parties du globe. Outre les réponses à court terme, comme l'aide alimentaire et le pompage accru des nappes phréatiques, l'évolution des conditions climatiques et socio-économiques exigent des solutions adaptatives et une prise de décision de long terme. De plus, la sécheresse est l'un des aléas naturels les plus fréquents en Afrique. Bien que des périodes de sécheresse se produisent depuis des siècles sur le continent, souvent sous la forme d'événements endémiques, le changement climatique, la réaffectation des terres ainsi que les évolutions socio-économiques et institutionnelles ont un peu plus exacerbé la situation, entraînant un nombre plus important d'épisodes récurrents.

Entre juillet 2011 et mi-2012, toute l'Afrique de l'Est a été frappée par l'une des pires sécheresses de l'histoire du continent, provoquant la pire crise d'insécurité alimentaire en Afrique depuis la famine en Éthiopie dans les années 1980. Plus 11,5 millions de personnes avaient besoin d'une aide alimentaire à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et en Somalie. En 2012, l'organisme public britannique Department for International Development (remplacé en 2020 par le Foreign, Commonwealth & Development Office – FCDO) estimait qu'entre 50 000 et 100 000 personnes, dont plus de la moitié étaient des enfants de moins de cinq ans, ont perdu la vie lors de cette crise alimentaire. Mais les épisodes de sécheresse sur le continent ne sont pas uniquement l'apanage de l'Afrique subsaharienne : au Maroc, le déficit pluvial à l'automne-hiver 2021 a engendré la pire sécheresse en 30 ans. En février 2022, le gouvernement a annoncé un plan doté de 1 milliard de dollars américains pour limiter la sécheresse, comprenant des subventions pour la nourriture des animaux et une aide financière aux agriculteurs touchés afin qu'ils puissent gérer l'effet de la catastrophe.

Graphique 3 : Classement des 21 pays africains affichant la plus forte probabilité de sécheresse et le plus grand impact historique

Source : Faber Consulting AG, sur la base des données d'INFORM Risk Index 2021⁴



⁴ INFORM Risk Index s'appuie sur 80 indicateurs différents. L'indice crée un profil de risque pour chaque pays, chacun obtient une notation comprise entre 0 (minimum) et 10 (maximum) portant sur le risque et l'ensemble de ses composantes afin de faciliter la comparaison.

INONDATIONS

De nombreuses villes africaines sont désormais considérées comme des bombes à retardement en matière d'inondations

La hausse du niveau des océans induite par le changement climatique, la croissance démographique et l'urbanisation galopante ont contribué à des inondations plus fréquentes et plus graves dans de nombreux pays du monde. Les populations vivant près du littoral et des fleuves sont les plus touchées, ce qui les contraint souvent à se reloger. Les inondations, causées par des épisodes de pluies intenses ou prolongées, l'expansion démographique et l'utilisation peu adaptée des terres, sont de loin la catastrophe naturelle la plus répandue dans le monde.

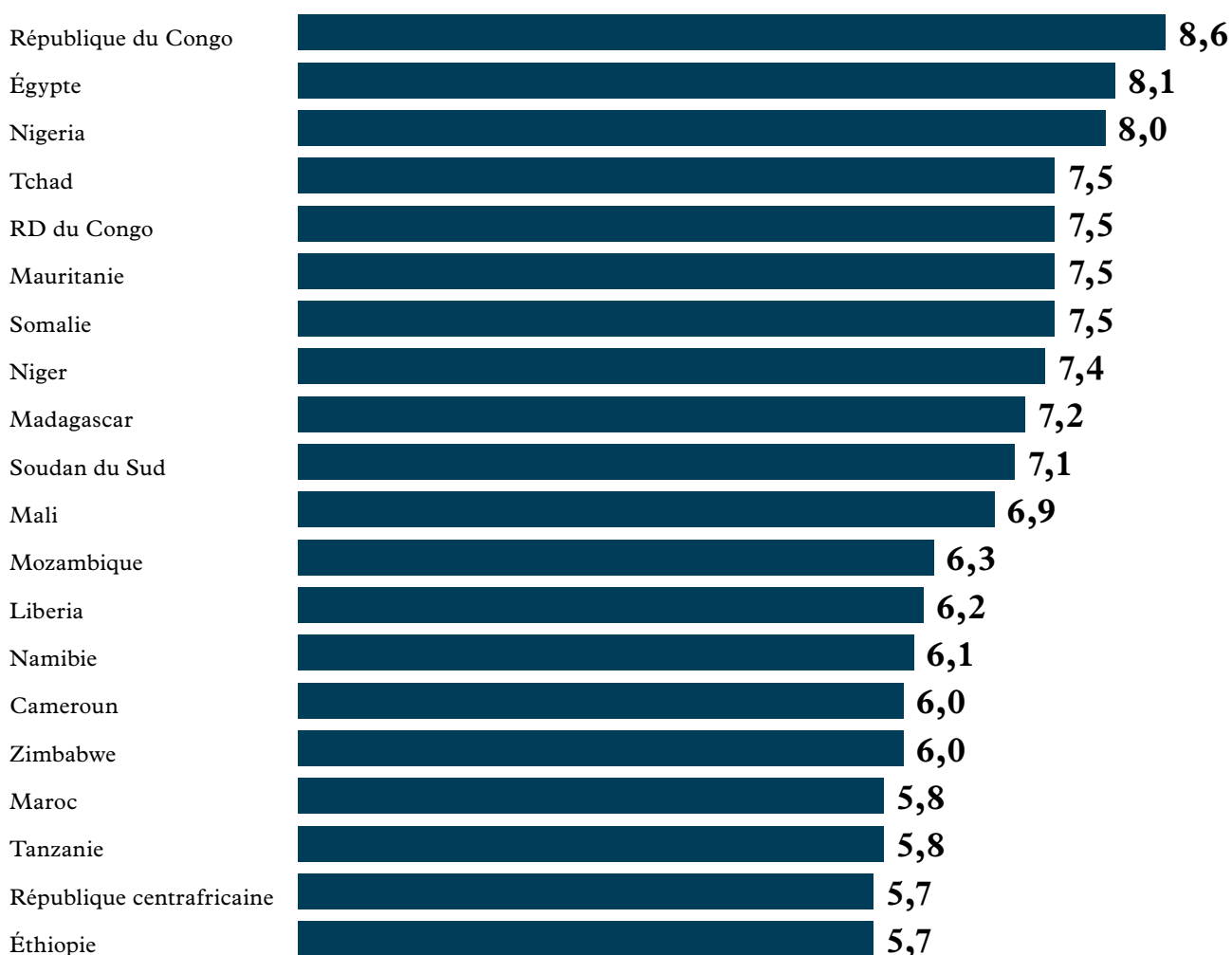
Le mouvement saisonnier de la zone de convergence intertropicale, le phénomène d'oscillation australe El Niño et les pluies de mousson influent sur les modèles météorologiques et de précipitations en Afrique. L'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Est ont deux saisons principales de pluies, à savoir de mars à mai et d'octobre à décembre. La pluie peut également tomber dans certaines zones de ces régions au mois de juin et de juillet. En Afrique de l'Ouest et au Sahel, les pluies interviennent principalement entre mai et août. L'Afrique Australe connaît elle deux saisons principales ; la saison humide, de septembre à mars, et la saison sèche, d'avril à août. D'après la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC), on estime que plus de 71 millions de personnes sont en situation d'extrême pauvreté et exposées à des risques majeurs de inondations en Afrique subsaharienne. Bien qu'il existe une tendance à ne pas recenser toutes les catastrophes naturelles en Afrique, on estime que sur une base cumulative, les inondations à petite et moyenne échelle ont touché des millions de personnes dans 15 pays du continent en septembre 2020, affectant les moyens de subsistance de près de sept millions de personnes et causant 1 273 décès.⁵

Exacerbées par le changement climatique, les inondations urbaines sont devenues un sujet pressant dans de nombreux pays africains. La plupart des villes et centres urbains sont désormais considérés comme des épicentres de risques d'inondations, l'urbanisation sauvage sur le continent et l'augmentation du nombre de personnes vivant dans des zones inondables qui en résulte ayant entraîné une hausse des décès liés aux inondations en ville.

5 reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/IB11052021.pdf

Graphique 4 : Classement des 20 pays africains les plus exposés physiquement aux inondations

Source : Faber Consulting AG, sur la base des données d'INFORM Risk Index 2021



L'effet de l'évolution du climat en Afrique subsaharienne se caractérise par une forte hausse du nombre d'épisodes de inondations et autres événements météorologiques graves. Tandis que la proportion actuelle de cette région est d'environ 20 %, la fréquence des inondations

mesurée par rapport à la période 1970 – 1979, a plus que décuplé. Sur la même période, le nombre de personnes affectées par ces phénomènes en Afrique subsaharienne est passé de 3,5 millions à 28,1 millions entre 2010 et 2019.⁶

6 Banque mondiale, octobre 2021 : rapport « Africa's Pulse », Volume 24

CYCLONES TROPICAUX

À l'échelle de la planète, le changement climatique devrait réduire le nombre de cyclones, mais leur intensité devrait croître

Les cyclones tropicaux comptent parmi les menaces les plus graves pour la vie humaine et les biens, même lorsqu'ils sont en phase de formation. Ils génèrent différents aléas qui peuvent lourdement affecter les populations et les biens, comme les ondes de tempêtes, des inondations, des vents extrêmes, des tornades et des impacts de foudre. Combinés, ces aléas interagissent et augmentent substantiellement le potentiel de pertes humaines et de dommages matériels. Il est intéressant de noter que dans son rapport spécial « Réchauffement planétaire de 1,5 °C », le GIEC estime que si la hausse de la température médiane peut être limitée à 1,5 °C voire 2 °C, le nombre total de cyclones tropicaux devrait se réduire, même si cela variera selon les régions. D'autre part, l'intensité de ces phénomènes est appelée à augmenter, notamment pour ceux des catégories les plus élevées, car une température plus élevée des océans fournit davantage d'énergie aux tempêtes. Cela produira très probablement des vents avec des pointes encore plus importantes, de même que des niveaux de précipitations encore relevés.

En Afrique, la région sud-ouest de l'océan Indien, qui comprend la côte est du continent, Madagascar et d'autres îles, est celle la plus exposée aux cyclones tropicaux. En moyenne, elle est touchée par 13 cyclones par an, avec des vents dépassant 163 km/h. Le nord de l'océan Indien, notamment la Corne de l'Afrique et la Somalie, est également affecté ponctuellement. Le Cap-Vert est rarement touché, et les cyclones n'atteignent qu'exceptionnellement les terres nord-africaines. Toutefois, les cyclones qui se forment en mer ont également le potentiel d'affecter le continent, parfois indirectement.

Graphique 5 : Classement des 3 pays africains les plus exposés physiquement aux cyclones tropicaux

Source : Faber Consulting AG, sur la base des données d'INFORM Risk Index 2021



CYCLONES IDAI ET KENNETH, 2019 : PHÉNOMÈNES EXTRÊMES, IMPACT DÉVASTATEUR

En mars 2019, le cyclone tropical Idai a touché le Malawi, le Mozambique et le Zimbabwe, causant des dommages totaux estimés à 2,2 milliards de dollars américains. Avec des vents atteignant 195 km/h, Idai a été le cyclone le plus meurtrier et le plus coûteux dans le sud-ouest de l'océan indien, faisant plus de 1 000 victimes et affectant la vie de plus de trois millions de personnes. Six semaines seulement après Idai, un second cyclone s'abattait sur le nord du Mozambique. Son nom, Kenneth : avec des rafales à 220 km/h et des inondations de plus de 2,5 mètres de haut, c'est tout simplement le cyclone le plus puissant jamais enregistré en Afrique. Ensemble, ces deux catastrophes ont provoqué des dommages totaux de 3,2 milliards de dollars américains dans le pays, principalement dans les secteurs des infrastructures, social et dans l'industrie manufacturière.

Au Zimbabwe, Idai a entraîné des pertes approchant 620 millions de dollars américains et endommagé plus de 580 kilomètres de routes. Au Malawi, il a touché directement 975 000 personnes et 125 000 se sont retrouvées sans abri. L'économie du Malawi dépend fortement de l'agriculture, le pays est donc particulièrement vulnérable aux phénomènes météorologiques majeurs.

EXPOSITION AU RISQUE CLIMATIQUE

Les secteurs de l'industrie et des services sont davantage sensibles aux phénomènes extrêmes d'intempéries et d'inondations que l'agriculture

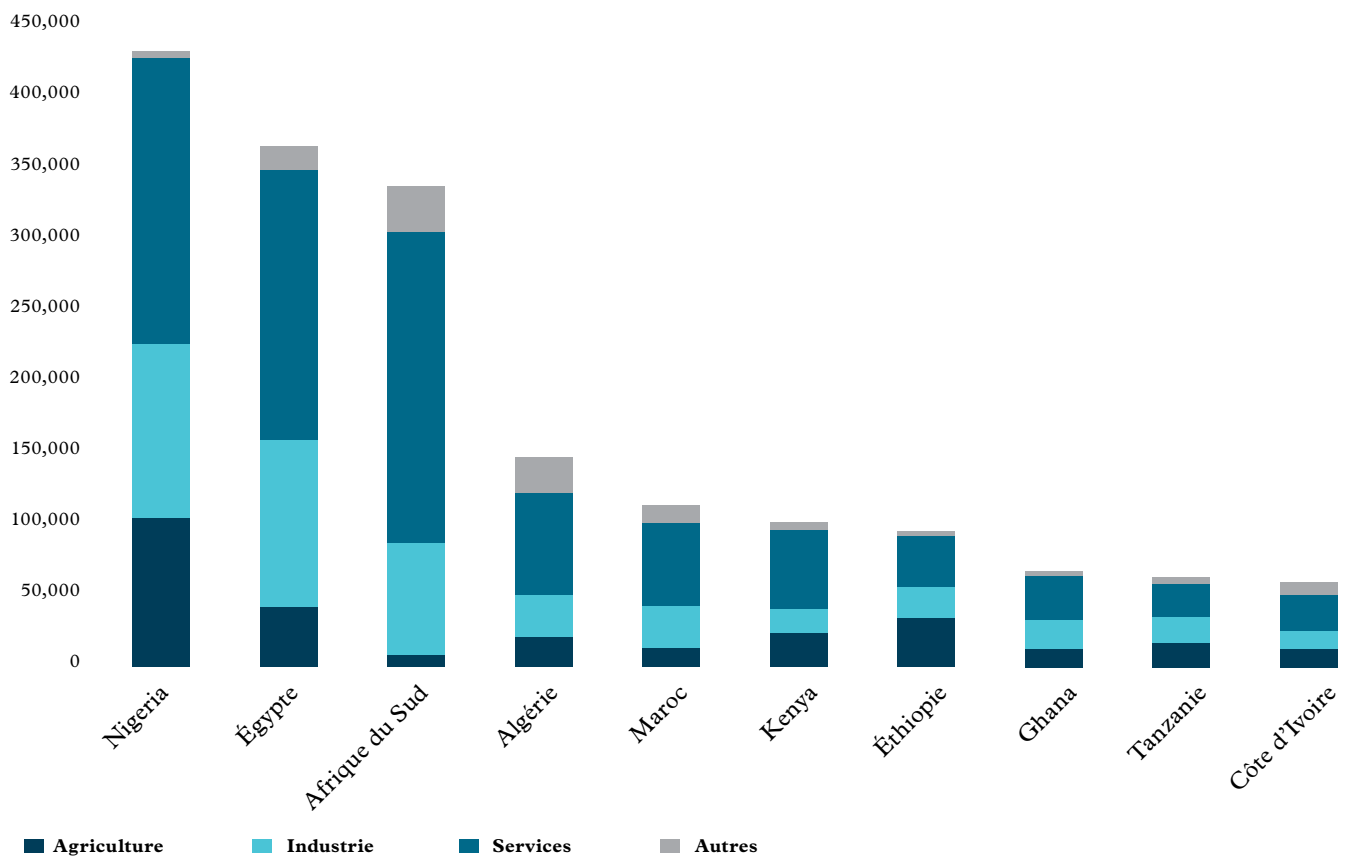
Les personnes vivant dans la pauvreté sont particulièrement vulnérables aux chocs, y compris ceux induits par les catastrophes naturelles comme les inondations et la sécheresse. Une étude empirique menée par la Banque Mondiale⁷ révèle que dans les pays d'Afrique Australe et de la Corne de l'Afrique (hormis l'Éthiopie, le Rwanda, le Zimbabwe et le Mozambique), ainsi qu'en Égypte, les personnes pauvres sont très exposées aux inondations, même si tous les pays n'affichent pas de résultats significatifs. En Afrique de l'Ouest, le tableau est contrasté, bien que les pays où coulent de grands fleuves et où se trouvent de vastes deltas – Bénin, Nigeria et Cameroun notamment – les personnes pauvres ont tendance à être touchées de manière disproportionnée par les inondations. Dans certains pays, la population vulnérable à ce type de phénomène devrait augmenter rapidement au vu des scénarios d'évolution du climat : c'est le cas dans la Corne de l'Afrique, dans certaines parties d'Afrique de l'Ouest et en Égypte. Les pays à l'urbanisation rapide, comme c'est largement le cas sur le continent, pourraient voir des bouleversements dans leurs modèles d'aléas d'inondations lors des prochaines décennies, indépendamment du changement climatique et d'autres évolutions des aléas.

Dans de nombreux pays d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Ouest, l'étude a mis au jour des preuves édifiantes indiquant que les ménages pauvres sont affectés de manière disproportionnée par la sécheresse, par exemple en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo et au Nigeria, plus touchés que la moyenne. Nombreuses sont les régions africaines où une grande partie de la population pratique une agriculture de subsistance et dépend fortement de la fiabilité des saisons des pluies, ce qui la rend plus vulnérable aux sécheresses. Le changement climatique devrait faire augmenter le nombre de personnes exposées aux inondations et aux épisodes de sécheresse, surtout à l'ouest du continent.

⁷ Banque mondiale (2015) : Disaster Risk, Climate Change, and Poverty – Assessing the Global Exposure of Poor People to Floods and Droughts

Graphique 6 : Classement des 10 plus grandes économies africaines, composition du PIB 2020 par secteur, en millions d'USD

Source : Faber Consulting AG, base de données des Perspectives de l'économie mondiale (PIB) (World Economic Outlook Database [GDP]) et Banque mondiale (valeur ajoutée par secteur économique en % du PIB)



Un rapport de recherche⁸ publié par la Banque Africaine de Développement (BAD) a évalué la croissance économique ainsi que les risques et opportunités pour les pays africains dans deux scénarios de l'évolution future du climat. Premièrement, un scénario de faible réchauffement cohérent avec l'Accord de Paris d'ici le milieu du siècle (bien en dessous de 2 °C, objectif de 1,5 °C). Deuxièmement, un scénario de fort réchauffement (2 °C d'ici 2050, plus de 4 °C d'ici 2100). Au cours des décennies à venir, les pays africains devraient subir des conséquences macro-économiques fortement néfastes dans le sillage du changement climatique. En Afrique de l'Est et de l'Ouest, il amputera le PIB par habitant d'environ 15 % d'ici 2050 selon le second scénario. L'Afrique du Nord et l'Afrique Australe seraient également

8 Groupe de la Banque Africaine de Développement (2019) : Climate Change Impacts on Africa's Economic Growth

lourdement impactées, avec un PIB en repli de 10 % d'ici 2050, tandis que l'Afrique Centrale serait moins touchée, avec un déclin potentiel de 5 %, toujours selon le second scénario. Cette analyse montre que les secteurs secondaire et tertiaire sont davantage sensibles aux phénomènes hydrologiques extrêmes que le secteur agricole, par exemple en raison de l'arrêt d'exploitation consécutif aux inondations. Étant donné la transition structurelle vers une économie de service, la sensibilité macro-économique aux intempéries majeures pourrait ainsi légèrement augmenter.

Les impacts négatifs croissants du changement climatique sur le PIB par habitant et la capacité de développement des pays africains pourraient affecter celle du continent à faire face et à s'adapter aux effets actuels et futurs de l'évolution du climat. Les pays africains pourraient être aspirés dans une spirale négative de risques et de vulnérabilités.

VULNÉRABILITÉ

Le « WorldRiskIndex »⁹ repose sur la conception qu'un risque de catastrophe n'est pas uniquement déterminé par l'occurrence, intensité et la durée des phénomènes naturels extrêmes. Il avance que des facteurs sociaux, des conditions politiques et des structures économiques sont également responsables de l'occurrence ou non de ces épisodes. En vue de mettre en lumière l'interaction des événements naturels et des facteurs sociaux, le WorldRiskIndex multiplie les valeurs de deux dimensions, à savoir l'exposition aux phénomènes naturels extrêmes et la vulnérabilité.

Le calcul du risque de catastrophe a été réalisé pour 181 États du monde entier, en s'appuyant sur les composantes suivantes :

- Exposition : ce paramètre renvoie à l'exposition aux tremblements de terre, tempêtes, crues, à la sécheresse et à la montée du niveau des océans.

- Vulnérabilité : ce paramètre regroupe les composantes (1) sensibilité, (2) manque de capacité de gestion et (3) manque de capacité d'adaptation.
 - Sensibilité : ce paramètre dépend des infrastructures, de l'approvisionnement alimentaire et des conditions-cadres économiques.
 - Capacités de gestion : elles dépendent de la gouvernance, des soins de santé, de la sécurité sociale et matérielle.
 - Capacités d'adaptation : elles sont liées aux futurs phénomènes naturels, au changement climatique et à d'autres difficultés.

La sensibilité et le manque de capacités de gestion et d'adaptation – au contraire de l'exposition – sont les facteurs clés contribuant à un risque de catastrophe naturelle très élevé en Afrique

Le continent africain est le second au monde en matière de risque de catastrophe naturelle, largement au-dessus de la moyenne mondiale et de l'Asie par exemple, un continent souvent supposé comme étant très exposé. Mais une analyse plus fine des différences révèle qu'en Afrique, la vulnérabilité est un facteur de risque bien plus important que l'exposition. Cela se double d'un manque de capacité d'adaptation, très faible par rapport aux autres pays du monde. Le Sahel et les régions tropicales sont des épicentres de vulnérabilités, 12 des 15 pays les plus fragiles au monde étant africains. En resserrant davantage les facteurs de risque, les pays d'Afrique occupent une place dominante dans le groupe des pays les plus sensibles et de ceux affichant la plus faible capacité d'adaptation. Dans d'autres régions du globe, l'exposition, à l'inverse de la vulnérabilité, représente une proportion du risque bien plus importante dans le risque global de catastrophe.

⁹ reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/WorldRiskReport-2020.pdf
Le WorldRiskIndex est une évaluation prospective reposant sur l'exposition et la vulnérabilité.

Tableau 1 : WorldRiskIndex 2021 : synthèse du classement de 25 pays africains

Source : WorldRiskIndex 2021

Rang mondial	Pays	WorldRisk-Index	Exposition	Vulnérabilité	Sensibilité	Manque de capacités de gestion	Manque de capacités d'adaptation
11	Cap-Vert	17,72	37,23	47,59	28,86	72,71	41,21
17	Djibouti	15,48	25,78	60,03	36,19	84,33	59,58
20	Union des Comores	14,91	23,62	63,13	45,93	85,39	58,06
23	Niger	13,90	19,27	72,15	61,72	87,91	66,83
25	Cameroun	13,07	20,35	64,21	47,58	88,58	56,66
26	Nigeria	12,66	19,64	64,46	49,70	88,58	55,10
28	Gambie	12,40	19,75	62,78	43,58	83,02	61,73
30	Tchad	11,94	15,76	75,75	64,96	92,14	70,13
31	Bénin	11,71	17,92	45,33	54,09	81,42	60,49
35	Burkina Faso	11,19	16,59	67,48	57,08	84,39	60,98
36	Togo	10,99	16,60	66,23	55,77	86,14	56,79
37	Mali	10,71	15,61	68,64	49,75	88,60	67,58
39	Madagascar	10,44	14,97	69,71	65,83	86,32	56,97
40	Burundi	10,42	14,88	70,02	62,29	90,43	57,34
41	Kenya	10,33	16,63	62,13	50,80	85,50	50,10
42	Angola	10,28	15,61	65,86	52,89	86,89	57,80
44	Côte d'Ivoire	9,98	15,57	64,10	47,26	85,61	59,43
45	Sénégal	9,79	16,50	59,31	44,64	77,87	55,42
47	Sierra Leone	9,40	13,65	68,87	55,15	85,39	66,07
48	Ghana	9,32	16,38	56,88	41,60	78,75	50,29
49	Zimbabwe	9,30	14,51	64,11	55,02	88,44	48,88
50	Mozambique	9,11	13,26	44,73	62,60	88,45	55,13
51	Île Maurice	9,04	23,85	37,92	17,39	58,21	38,17
52	Malawi	8,94	13,97	64,00	54,49	83,21	52,30
52	Tanzanie	8,94	13,35	66,98	59,46	84,68	56,79
54	Liberia	8,92	13,48	66,17	55,63	87,16	55,73
56	RD du Congo	8,78	11,86	74,04	67,76	92,80	61,55
	Afrique	8,93	13,51	64,05	49,73	85,39	55,28
	Asie	5,80	12,15	44,47	23,05	75,65	35,91
	Océanie	15,60	28,52	49,52	29,73	79,82	44,92
	Monde	6,60	13,13	46,37	23,72	75,08	38,42

Valeur max. / catégorie = 100 ; classification selon la méthode d'analyse par quintile

■ très faible ■ faible ■ moyenne ■ élevée ■ très élevée

L'impact des pertes liées au changement climatique peut retarder le développement socio-économique en augmentant potentiellement non seulement l'incidence, mais aussi la gravité du niveau de pauvreté. Il existe un lien fort entre pauvreté et vulnérabilité : les populations pauvres disposant de moins de ressources, leur capacité d'adaptation est moindre, et davantage réduite par tout épisode météorologique extrême. En indemnisant les sinistres liés à de tels phénomènes, l'assurance du risque climatique peut aider les particuliers et les gouvernements à briser ce cercle vicieux.

Dans la mesure où l'évolution du climat devrait accroître la fréquence et la gravité de ces épisodes, les pertes liées devraient drastiquement augmenter également. L'assurance du risque climatique a le potentiel de réduire l'impact dévastateur sur les personnes et les gouvernements, de permettre une reprise rapide et de contribuer à un développement durable et résilient face au climat.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ATTÉNUATION DE SES EFFETS

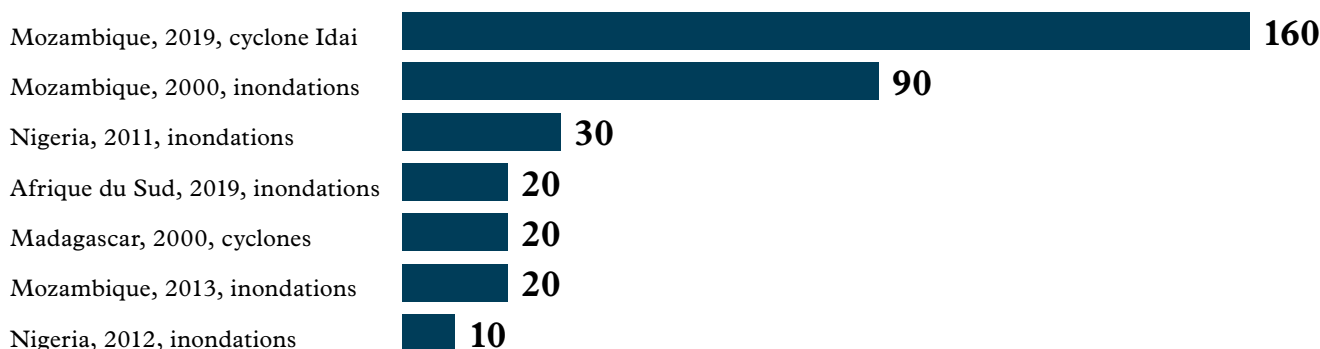
En 2010, à travers les Accords de Cancún, les pays développés se sont engagés à un financement annuel qui atteindrait 100 milliards de dollars américains en 2020 en faveur des pays en développement, dans le but de financer des mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. En 2018, un total de 78,9 milliards avait été versé, un peu moins de 80 % du montant convenu. La part allouée à l'adaptation n'était que de 21 %, contre plus de 70 % pour les mesures d'atténuation, bien qu'un objectif initial de 50/50 ait été fixé. Encore plus inquiétant, le fait que seulement 8 % des fonds ont été versés à des pays à faible revenu, et la majorité des financements sont allés à des pays à revenu moyen.¹⁰ Les derniers chiffres de l'OCDE indiquent que le financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés a atteint 79,6 milliards de dollars américains en 2019, soit seulement 2 % de plus que l'année précédente.

Les pertes assurées ne sont qu'une fraction des pertes économiques – celles liées à la sécheresse le sont à peine

La disponibilité de programmes et systèmes assurant des ressources financières à la suite de catastrophes naturelles revêt un caractère stratégique pour l'intervention d'urgence, la stabilité financière et l'avancée du développement en Afrique. Les solutions de financement des risques de catastrophe peuvent être une clé de la gestion holistique de ces derniers, en garantissant l'accès à des fonds substantiels et à forte liquidité sur la base d'accords préalables. Sans ces instruments de transfert de risque, les gouvernements se voient souvent contraints de réallouer les fonds au sein des budgets existants, ce qui peut compromettre d'autres aspects importants de développement à long terme. S'appuyer uniquement sur l'aide humanitaire, comme de nombreux pays l'ont fait par le passé, peut être dangereux, car le financement peut s'avérer insuffisant et ne pas atteindre rapidement les niveaux nécessaires.

Graphique 7 : Sélection de catastrophes naturelles en Afrique classées par pertes assurées, en milliards d'USD

Source : Swiss Re sigma Explorer

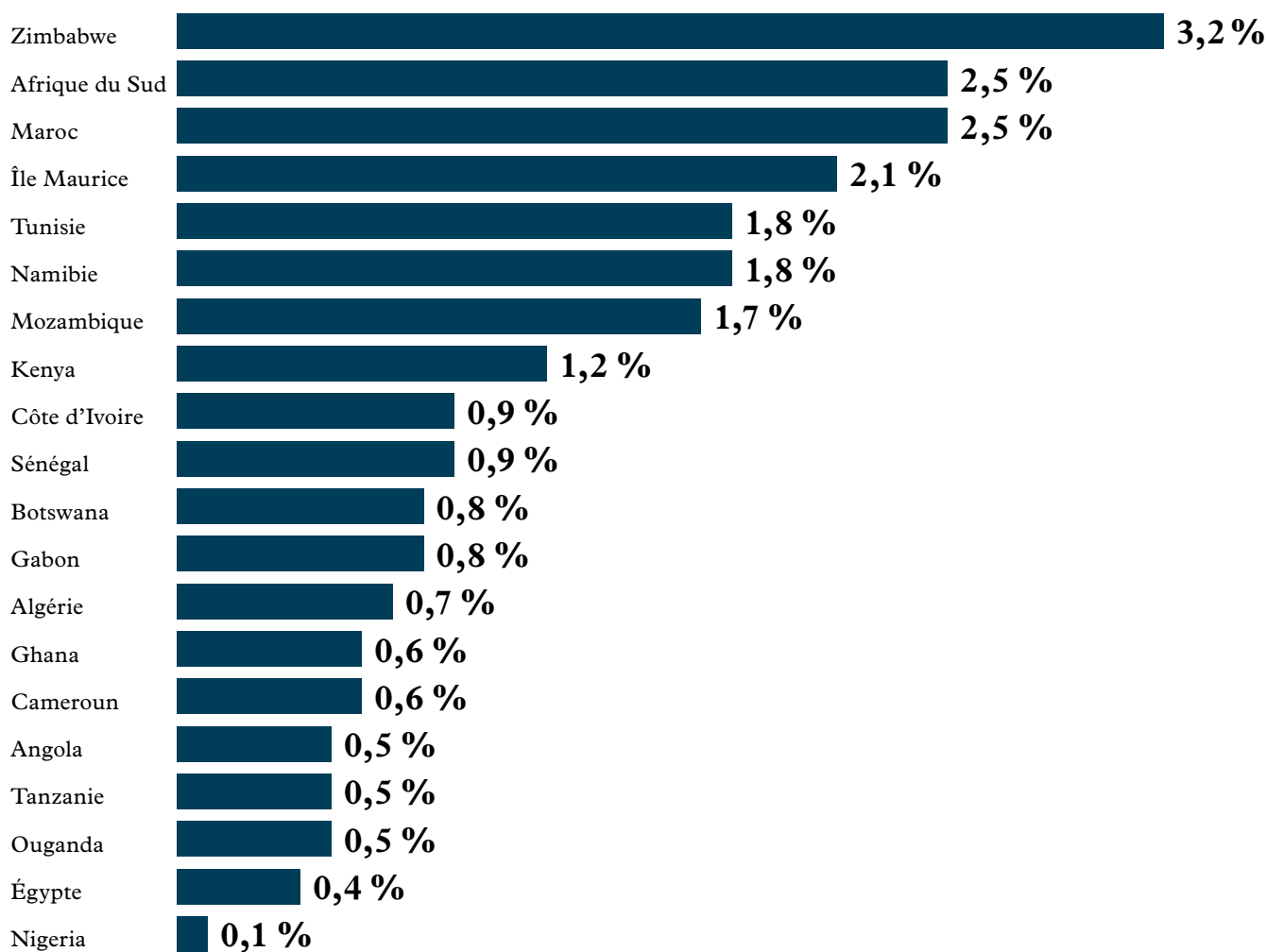


¹⁰ OCDE (2020) : Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2013-2018

Le déficit en matière de couverture d'assurance des catastrophes naturelles en Afrique est abyssal. Par exemple, lors du passage du cyclone Idai, le Swiss Re Institute avait indiqué que le coût global des dégâts au Mozambique, au Malawi et au Zimbabwe était d'environ 2 milliards de dollars américains, dont seulement 7 % étaient assurés. En d'autres termes, 93 % des pertes économiques n'étaient pas assurées.

Graphique 8 : Pénétration de l'assurance non-vie en 2020, 20 principaux marchés non-vie africains, en %

Source : Faber Consulting AG, sur la base des données du Swiss Re Institute, Sigma n° 4/2021, sigma-explorer.com

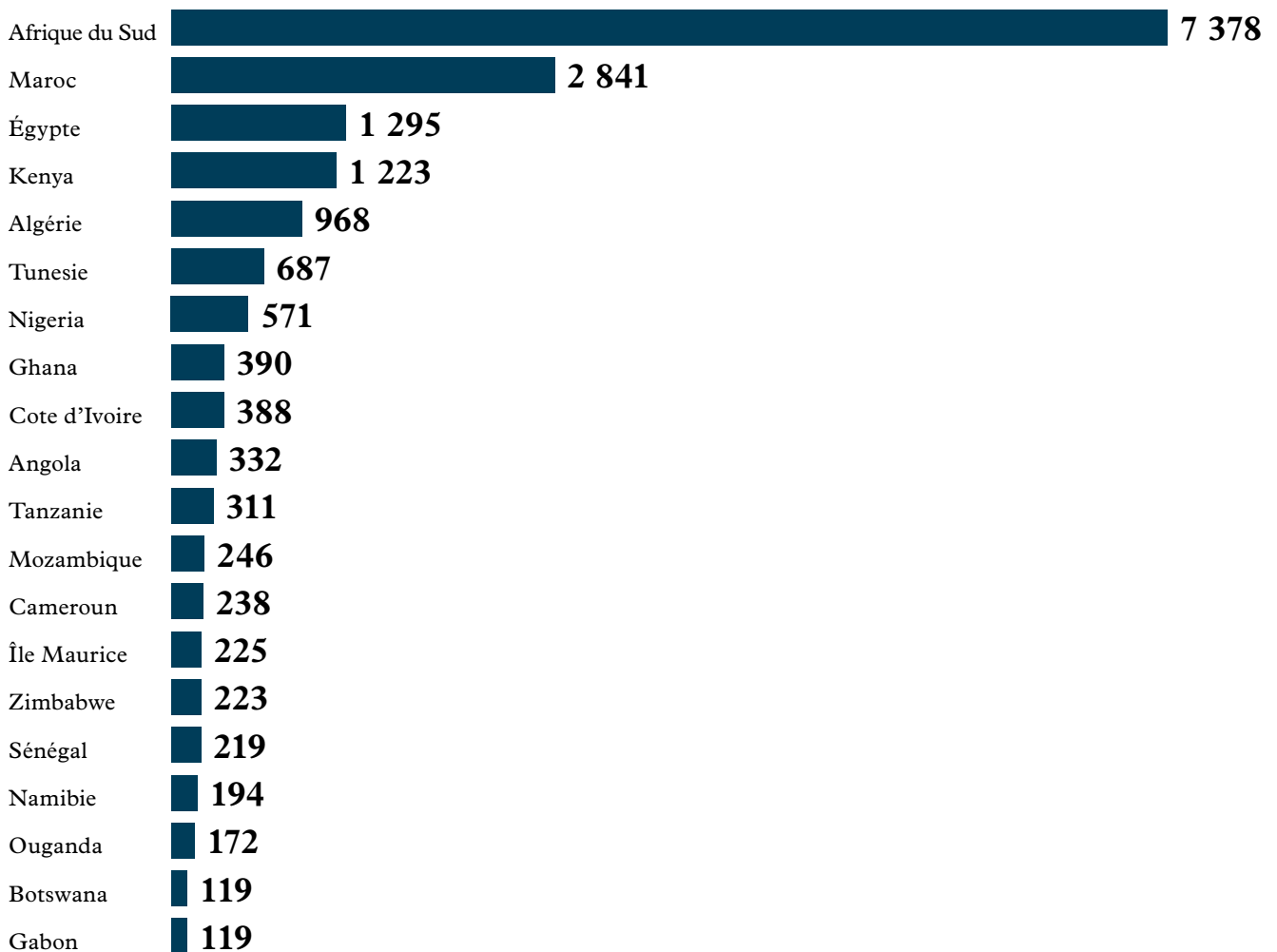


À l'exception de l'Afrique du Sud, la couverture d'assurance sur le continent reste très faible, notamment sur les marchés de détail. L'assurance commerciale est de loin le segment de marché d'assurance non-vie le plus mature, mais le total des primes ici ne représente que 1,5 % du volume total du marché mondial. Comparé au taux mondial moyen de 3,3 %, la pénétration de l'assurance non-vie en Afrique (primes divisées par le

PIB) en 2020 était de seulement 1,8 %. Mais même ce faible taux était principalement porté par deux des plus grands marchés d'assurance non-vie du continent, à savoir l'Afrique du Sud et le Maroc, où le taux du marché local de 2,5 % était bien supérieur à la moyenne africaine. En partant d'un niveau aussi bas, le potentiel de croissance sur tout le continent est immense.

Graphique 9 : Classement des 20 plus grands marchés de l'assurance en Afrique, primes non-vie directes émises en 2020, en millions d'USD

Source : Faber Consulting AG, sur la base des données du Swiss Re Institute, Sigma n° 4/2021, sigma-explorer.com



Les aspects financiers sont toujours cruciaux quand il s'agit de traiter des catastrophes, notamment pour les pays en développement. Après une catastrophe

naturelle, les gouvernements ont deux tâches principales. Premièrement, restaurer les infrastructures endommagées et secundo, aider ceux le moins à même

de le faire. L'assurance est l'une des approches les plus classiques pour financer le risque lié aux catastrophes. Toutefois, dans la plupart des pays en développement, souscrire une telle assurance n'est pas obligatoire, et cela est également perçu comme onéreux. Des partenariats publics-privés dans le transfert des risques de catastrophes naturelles peuvent permettre de traiter la question et de combler le déficit en matière de protection.

De tout temps, les pays africains ont été particulièrement vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes, comme la sécheresse, les inondations et les cyclones tropicaux. Le secteur de l'assurance peut aider à développer et à mettre en œuvre des solutions de transfert du risque pertinentes et innovantes pour répondre à ces risques, notamment dans les régions où l'assurance n'en est qu'à ses balbutiements. Capitalisant sur l'expérience de marchés matures disposant de systèmes de mutualisation publics et publics-privés, avec le soutien des agences de développement et des donateurs, certains pays vulnérables ont uni leurs forces en mettant en commun leurs maigres ressources

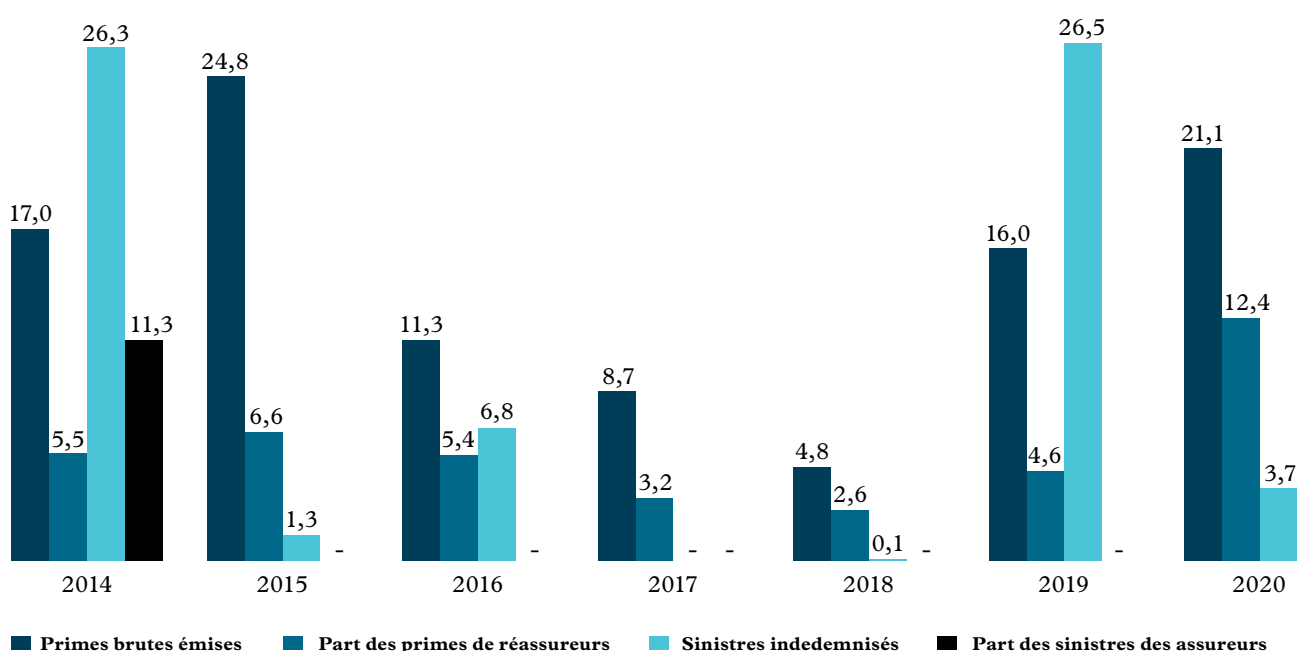
financières au sein d'institutions régionales de partage du risque. Créée en 2012, African Risk Capacity Ltd est l'un de ces systèmes souverains de mutualisation des risques conçus pour alléger le fardeau des effets des catastrophes naturelles sur les budgets publics.

AFRICAN RISK CAPACITY : LE PREMIER ASSUREUR PARAMÉTRIQUE SOUVERAIN DE DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT

En 2012, l'African Risk Capacity (Mutuelle panafricaine de gestion des risques, ARC) a été instituée comme agence spécialisée de l'Union Africaine en vue d'aider les États membres à améliorer leurs capacités de préparation et de réponse aux aléas météorologiques et événements climatiques extrêmes, afin de préserver ainsi la sécurité alimentaire de leurs populations vulnérables. ARC Ltd. constitue la filiale commerciale qui exerce des fonctions d'assurance commerciale de mutualisation et de transfert des risques conformément à la réglementation nationale relative à l'assurance paramétrique météorologique aux Bermudes, où l'entité est domi-

Graphique 10 : African Risk Capacity Ltd. : primes brutes émises, part des primes de réassureurs, sinistres indemnisés et part des sinistres des assureurs, 2014 – 2020, en millions d'USD

Source : African Risk Capacity Limited, Rapports annuels 2014 – 2020



ciliée. Il est prévu de relocaliser ARC Ltd. dans un pays africain dès qu'un régime juridique et réglementaire équivalent existera dans un État membre de l'Union Africaine. À l'occasion de la saison 2020/2021, Madagascar est devenu le premier pays à souscrire la nouvelle couverture d'assurance paramétrique développée par ARC, le soutien aux primes étant assuré par la banque allemande de développement KfW. Le 1er mars 2022, le gouvernement malgache a reçu une indemnité de 10,7 millions de dollars américains, après avoir été touché par le cyclone Batsirai.

Entre 2014 et 2020, ARC Ltd. a collecté plus de 100 millions de dollars américains de primes brutes émises et a indemnisé pour plus de 65 millions de dollars américains de sinistres dans des pays membres affectés par la sécheresse. Plus de 72 millions de personnes ont bénéficié de la couverture d'assurance, et 3,8 millions ont perçu des indemnités. Après deux années déficitaires consécutives et un ratio de perte dévastateur de 236 % en 2019, ARC Ltd. a renoué avec les bénéfices en 2020. Pour la saison 2021/2022, le pool de risques d'ARC couvre 13 pays : le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Soudan, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

La forte hausse de l'investissement dans les énergies renouvelables en Afrique constitue une source importante d'opportunités commerciales pour les assureurs et réassureurs

L'Afrique est riche en ressources énergétiques. Les énergies fossiles représentent près de 40 % des exportations du continent, et des pays comme l'Algérie, l'Angola, le Nigeria, le Soudan et le Tchad en tirent la majeure partie de leurs revenus. Toutefois, le fort degré de dépendance de l'Afrique aux matières premières alimente également une grande vulnérabilité socio-économique. De plus, le continent est également grandement dépendant des produits primaires, ce qui le rend particulièrement fragile face aux effets néfastes du stress climatique, notamment la variabilité du climat et les phénomènes extrêmes. D'autre part, les énergies renouvelables sont source d'opportunités pour les économies africaines. Parmi elles figurent la croissance économique, des technologies avantageuses pour améliorer l'accès à l'énergie et la qualité de ce dernier, ainsi que le développement industriel tout au long de nouvelles chaînes de valeur, recelant un potentiel considérable de création d'emplois locaux. La pénétration de l'électricité en Afrique subsaharienne est passée de 33 % en 2010 à 46 % en 2019, mais 570 millions de personnes en sont toujours dépourvues. La transition énergétique présente à la fois des défis et des opportunités pour les exportateurs africains de produits primaires. Le continent est riche en minerais indispensables aux technologies d'énergies renouvelables et à faible émission de carbone, comme les batteries électriques et les éoliennes, notamment le manganèse, le cuivre, le lithium, le cobalt, le chrome et platine.

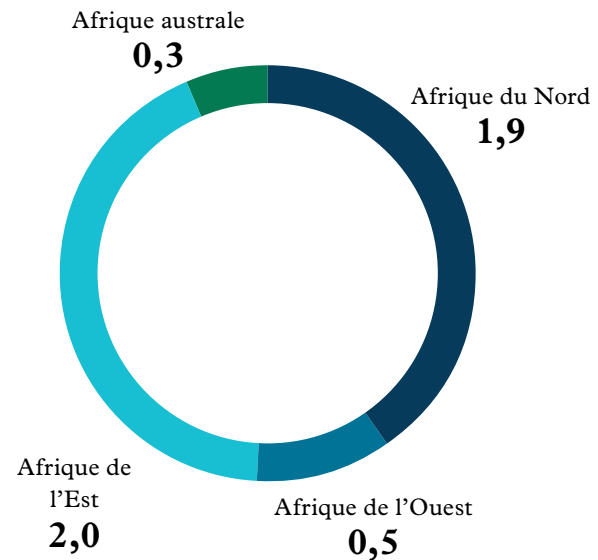
Même en excluant les grandes centrales hydroélectriques, l'Afrique a attiré près de 60 milliards de dollars américains d'investissements dans les énergies renouvelables au cours des 20 dernières années. Plus de 90 % de ce volume a été investi entre 2010 et 2020 et s'est concentré sur un très petit nombre de pays, comme l'Égypte, le Kenya, le Maroc et l'Afrique du Sud. Comparé à la croissance de 15 % dans l'espace Asie-Océanie (hors Chine et Inde) et de 7 % à l'échelle mondiale, l'investissement dans les énergies renouvelables en Afrique a crû à un rythme bien plus rapide, à raison d'une moyenne annuelle exceptionnelle de 96 %.¹¹

L'assurance joue un rôle clé dans l'atténuation du risque des investissements dans ce domaine et dans la mobilisation du capital : des initiatives conjointes comme la Regional Liquidity Support Facility (RLSF) lancée en 2017 par la banque allemande de développement KfW et de l'African Trade Insurance Agency, un assureur multilatéral panafricain, permettent de couvrir les risques politiques et de crédit. Le risque technologique, comme celui associé à l'utilisation des technologies émergentes, peut être limité par des produits d'assurance spécialisés. Le risque de catastrophe naturelle peut quant à lui être assuré – souvent dans le cadre d'une extension – par le biais de produits d'assurance de biens et de risques divers. En tant que telle, la décarbonation du développement économique africain en phase avec la forte hausse des investissements dans les énergies renouvelables présente une formidable opportunité d'affaires pour les compagnies d'assurance et de réassurance locales, régionales et mondiales opérant sur le continent.

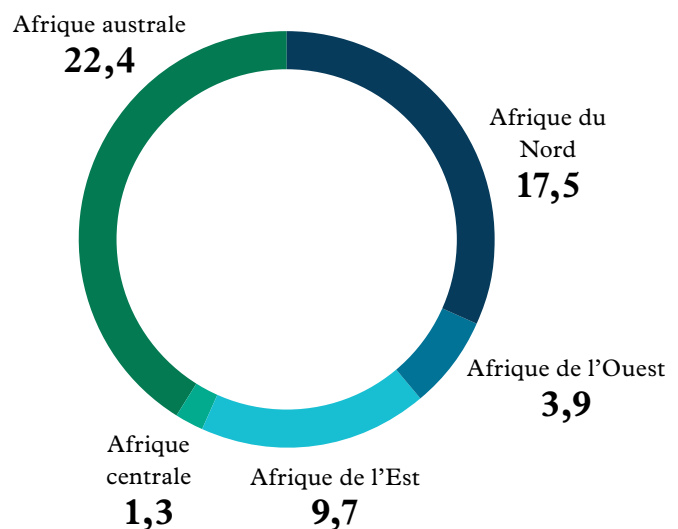
Graphique 11 : Investissements dans les énergies renouvelables en Afrique, 2000 – 2020, en milliards d'USD

Source : Faber Consulting AG, sur la base des données de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA, 2022, en anglais) : Renewable Energy Market Analysis – Africa and its Regions

2000–2009, total : 4.8 milliards d'USD



2010 – 2020 total : 55 milliards d'USD



¹¹ Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA, 2022, en anglais) : Renewable Energy Market Analysis – Africa and its Regions

L'importance croissante de l'ESG pour faire face au risque climatique

Entretien avec AM Best, Jessica Botelho-Young (Associate Director) et Ben Diaz-Clegg (Senior Financial Analyst)

Mlle Botelho-Young et M. Diaz-Clegg d'AM Best ont répondu aux questions du Pouls de l'assurance en Afrique sur l'impact du changement climatique sur les marchés africains de l'assurance, et sur la pertinence de l'ESG. L'entretien a eu lieu le 19 avril 2022.

Quelle est votre vision de l'exposition de l'Afrique aux risques météorologiques et des modèles de risques associés ?

L'exposition aux risques de catastrophe naturelle en Afrique varie grandement selon les pays, ne serait-ce que par la taille du continent, les fortes disparités économiques et les différences de pénétration de l'assurance.

Prenons par exemple l'Afrique du Sud, qui a observé une hausse du nombre de catastrophes naturelles au cours de la décennie passée. Entre 2016 et 2020, les réassureurs opérant dans le pays ont observé des ratios combinés supérieurs à 100 % alors qu'ils faisaient les frais de la multiplication des feux de brousse, d'inondations, de glissements de terrains et de tempêtes.

En comparaison, le Kenya a également observé une multiplication des catastrophes naturelles, notamment des épisodes de sécheresse. Les pertes économiques ont principalement affecté le secteur agricole, qui emploie environ 40 % de la main-d'œuvre du pays et qui représente 26 % du PIB – mais moins de 1 % des primes d'assurance. Ainsi, la sécheresse est un problème majeur pour le pays, et le coût de l'assurance est souvent inaccessible pour les agriculteurs.

Le tableau est similaire au Mozambique. En 2019, le cyclone Idai a frappé la ville côtière de Beira et ses 500 000 habitants, provoquant des dommages estimés à 2,3 milliards de dollars américains. Presque aucun bien n'était assuré.

En Égypte, l'évolution des modèles météorologiques entraîne des pertes plus importantes liées aux inondations. Toutefois, les risques de catastrophes naturelles y restent majoritairement non assurés.

Comment percevez-vous l'assurabilité des risques météorologiques en Afrique ?

Considérant la hausse globale des températures, la sécheresse est devenue une menace majeure pour les sociétés et les économies africaines. Le secteur agricole fournit à la fois sécurité alimentaire et emploi dans une mesure bien plus importante que dans la plupart des autres régions. Près des côtes, les inondations sont devenues un problème important, car les précipitations augmentent et le niveau des océans monte.

L'impact de cette multiplication des catastrophes naturelles et des changements des modèles climatiques doit être considéré en lien avec la pénétration de l'assurance. Alors que sur

des marchés où cette dernière est élevée, une plus large part des pertes est supportée par le secteur de l'assurance. Dans ceux où elle est faible, les sinistres toucheront la population sans rien pour absorber l'impact.

Les raisons s'articulent autour de deux axes. Premièrement, l'inclusion financière est faible, notamment dans le secteur de détail, comme dans le domaine agricole et des PME, et il y a un défaut de compréhension du concept de l'assurance. La confiance joue également un rôle clé, car les consommateurs nourrissent souvent de la défiance quant à la capacité de l'assureur à honorer sa promesse vis-à-vis de l'assuré et à l'indemniser en cas de sinistre. De plus, l'abordabilité et la distribution sont problématiques, notamment si les marges sont faibles.

Le secteur de l'assurance recherche de nouvelles voies pour améliorer l'assurabilité. Les partenariats publics-privés sont un bon exemple de ce qui pourrait permettre d'étendre la distribution et réduire les coûts par police, là où les valeurs réelles soumises aux risques sont faibles et les ressources limitées. Les partenariats en matière de micro-assurance – par exemple avec les entreprises de télécommunications – sont prisés, car ils facilitent la distribution ainsi que le paiement des primes et le règlement des sinistres.

L'African Risk Capacity Group (ARC) fondé en 2014 par des membres de l'Union Africaine en vue de développer une capacité de couverture de phénomènes météorologiques extrêmes est un bon exemple d'initiative publique-privée couronnée de succès. Elle a récemment permis d'indemniser le Mali et Madagascar à la suite de sinistres, et le groupe contribue à améliorer la prise de conscience et la compréhension des avantages de l'assurance.

Le caractère obligatoire de l'assurance constitue une autre mesure permettant d'améliorer la pénétration et la prise de conscience. Cependant, il est fréquent que l'application ne soit pas suffisante. Nous connaissons tous les marchés où l'assurance automobile est obligatoire ; pour autant, nombreux sont les véhicules circulant sans assurance, et la loi n'est pas appliquée correctement.

Quelles branches sont les plus exposées aux risques météorologiques et au changement climatique ?

Les assurances de biens et automobile sont de toute évidence les branches les plus concernées dans ces marchés où la pénétration de l'assurance est plus élevée. L'assurance agricole prend de plus en plus d'importance, car les cultures commerciales et la sécurité alimentaire sont des éléments essentiels pour lutter contre la pauvreté et l'exode rural.



Des sociétés de l'assurtech déploient des opérations en Afrique, entraînant l'adoption de l'imagerie satellite pour mesurer l'exposition et les pertes, ce qui contribue à réduire le coût de la fourniture d'assurance. De plus, l'utilisation de couvertures paramétriques, avec des déclencheurs très précis, devrait faire baisser les coûts, limiter l'ambiguïté et ainsi renforcer la proposition de valeur de l'assurance pour les assurés, grâce à un produit aisément compréhensible.

La modélisation des risques de catastrophes naturelles s'est-elle améliorée ces dernières années ?

Traditionnellement, cette modélisation sur le continent a été contrainte notamment par la faible pénétration et la taille limitée du marché. Les phénomènes climatiques gagnant en fréquence et en intensité, la focale s'en trouvera modifiée, notamment s'agissant des risques de long terme de l'évolution des tendances climatiques. En outre, à mesure que la législation sur la publication des risques climatiques est adoptée, la modélisation sera importante pour mesurer les risques.

Quel est le rôle de l'ESG en Afrique dans le renforcement de la durabilité au sens environnemental et économique ?

L'ESG joue un rôle essentiel pour renforcer les efforts de la durabilité sur le continent. Nous observons plusieurs dynamiques différentes. Il y a d'une part une pression globale sur les gouvernements en vue d'une collaboration : de nombreux pays africains ont signé l'Accord de Paris et de nombreux assureurs et réassureurs adhèrent aux Principes pour l'investissement responsable de l'ONU. Par ailleurs, l'Égypte, qui accueillera la 27ème session de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP) à Charm el-Cheikh, a rendu obligatoire l'établissement de rapports sur la durabilité et l'inclusion financière.

Deuxièmement, les partenaires mondiaux de réassurance exercent une certaine pression, eux qui sont en première ligne en mettant leur capacité à disposition pour la couverture des grands risques concernant les biens. Ils jouent un rôle de meneurs dans l'application d'un cadre ESG strict, ce qui pourrait les amener à ne plus assurer des projets jugés non durables, comme l'oléoduc d'Afrique de l'Est (East African Crude oil pipeline, EACOP) depuis l'Ouganda jusqu'à la côte tanzanienne de l'océan Indien. Alors qu'il devient de plus en plus complexe de trouver des capacités pour des projets douteux du point de vue environnemental, il existe des exemples de réassureurs faisant pression pour développer l'assurance de cultures,

fournissant une couverture aux PME et à la clientèle de détail afin de combler les déficits de protection, au titre d'initiative aux implications ESG positives.

Enfin, les investisseurs internationaux, actionnaires de nombreux assureurs et réassureurs africains, font aussi valoir leurs exigences. En réponse à leurs propres bailleurs de fonds et actionnaires, ces investisseurs demandent que l'entreprise où ils acquièrent une participation soit conforme aux normes ESG afin d'éviter une atteinte à leur marque et à leur réputation.

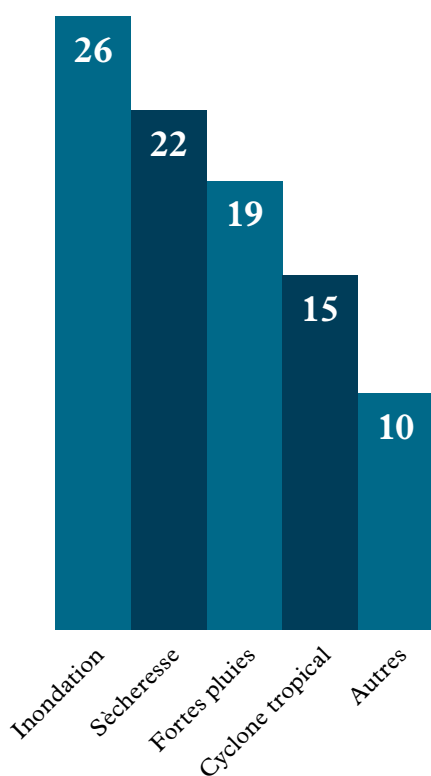
En matière de gouvernance, AM Best tient compte de la gestion du risque d'entreprise dans son évaluation et considère qu'il s'agit souvent d'un champ de développement pour les entreprises africaines disposant d'une notation.

Enfin, l'ESG est une source d'opportunités pour les assureurs. Les initiatives de micro-assurance soutiennent le critère social de l'ESG, car elles renforcent l'inclusion financière, présentent un fort caractère social et génèrent une prime supplémentaire. Les énergies renouvelables constituent une autre classe de risque source d'opportunités commerciales, tout en favorisant le critère environnemental. Ici, les marchés d'assurance locaux pourraient continuer de s'appuyer sur les réassureurs pour un soutien en termes de tarification et de développement de produits.

Résultats de l'enquête

Graphique 12 : À quels aléas météorologiques votre marché est-il exposé ?

Nombre de mentions, plusieurs réponses possibles



L'Algérie, bien qu'elle ne soit pas un contributeur majeur au changement climatique, devrait être à l'avant-garde des impacts du changement climatique. Aujourd'hui, la plupart des pertes économiques causées par les catastrophes naturelles ne sont pas assurées, et le déficit de protection continue de se creuser en raison du changement climatique mondial. Le plus grand défi pour le secteur de l'assurance en Algérie est de transformer cette énorme opportunité en opportunité commerciale, car pour la plupart des gens, la survie est une priorité plus importante que de sauver le monde.

Hadj Mohamed Seba, Président et Directeur Général, Compagnie Centrale de Réassurance

L'IMPACT DU RISQUE CLIMATIQUE SUR L'AFRIQUE

Exposition au risque climatique – l'urbanisation rapide change le profil de risque de l'Afrique

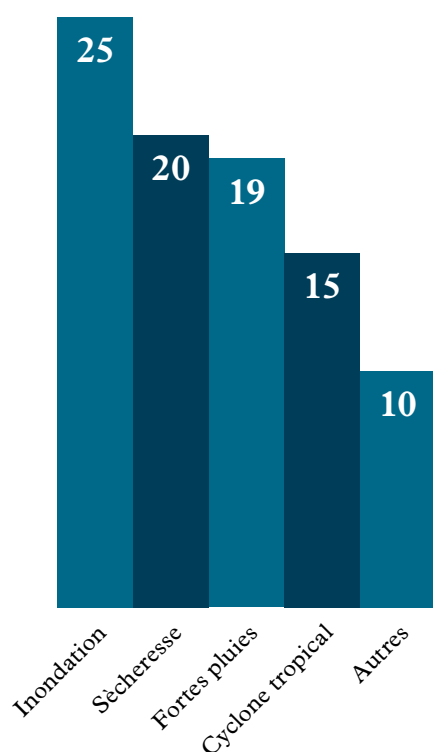
L'Afrique est l'une des régions du monde les plus touchées par les catastrophes naturelles et les plus exposées aux effets du changement climatique, alors que le continent en est le plus faible contributeur. Selon le Global Climate Risk Index 2021, cinq pays africains figurent parmi les dix les plus touchés dans le monde par des phénomènes météorologiques extrêmes en 2019 : il s'agit du Mozambique (1er), du Zimbabwe (2e), du Malawi (5e), du Soudan du Sud (8e) et du Niger (9e). L'Afrique est également confrontée à des obstacles majeurs, comme des contraintes fiscales et le manque de politiques et de cadres institutionnels en vue de se préparer et de répondre aux risques de catastrophe naturelle qui croissent en raison du changement climatique.

L'Afrique est le continent qui connaît l'urbanisation la plus rapide (notamment l'Afrique subsaharienne), et doit faire face à des défis croissants induits par des populations en forte croissance s'établissant dans les villes. L'urbanisation galopante signifie que les profils de risque en termes de catastrophe se déplacent depuis des zones majoritairement rurales, où sécheresse et la sécurité alimentaire sont les deux principales difficultés, vers les zones urbaines, davantage concernées par les inondations, les cyclones et les tremblements de terre.

Les personnes ayant répondu à notre enquête ont identifié cette transition en citant les inondations comme étant l'aléa naturel le plus important. Les fortes intempéries ont été citées 26 fois (3e place) et les cyclones tropicaux viennent en quatrième place. La sécheresse a été le second aléa le plus fréquemment observé (22 fois). Parmi les autres risques cités, la grêle, notamment dans les pays d'Afrique du Nord et d'Afrique Australe, les feux de forêt causés par les vagues de chaleur, ainsi que les glissements de terrain. Les tremblements de terre, les éruptions volcaniques et les tsunamis n'ont pas été intégrés à ce rapport, car ce ne sont pas des risques météorologiques induits par le changement climatique.

Graphique 13 : Quels aléas météorologiques sont couverts sur votre marché ?

Nombre de mentions, plusieurs réponses possibles



Quand nous avons questionné les participants à notre enquête sur les risques météorologiques couverts sur les marchés africains de l'assurance, les réponses étaient cohérentes quasiment à 100 % avec l'exposition au risque, avec l'écart le plus important pour la sécheresse, qui touche la plupart des pays africains et tous les secteurs de l'économie et constitue une menace majeure pour la croissance du PIB.

Certains assureurs que nous avons interrogés élaborent de nouveaux produits et services pour mieux répondre aux risques liés à l'évolution du climat sur le continent africain en proposant une meilleure protection pour le secteur agricole. Une autre initiative réussie est l'African Risk Capacity (ARC), instituée par l'Union Africaine afin d'améliorer la gestion des risques climatiques dans les pays africains, en proposant une assurance sécheresse aux gouvernements moyennant une prime annuelle. Le gouvernement du Zimbabwe a récemment souscrit une police de ce type pour protéger plus de 800 000 de ses habitants contre les risques de sécheresse de la saison agricole 2021/2022.

Nous sommes convaincus que le développement durable soutiendra la croissance et le développement de l'Afrique à long terme. C'est pourquoi Africa Re entreprend actuellement un projet ESG global. Il a pour but de consolider l'ensemble des réalisations effectuées et des potentiels engagements de durabilité. Le tout selon un cadre politique bien défini, facile à contrôler, adapté régulièrement et permettant d'établir des rapports adéquats à destination des parties prenantes.

Dr. Corneille Karekezi, Directeur Général du groupe et Dirigeant Principal, Africa Re

Aujourd'hui, l'investissement et les flux de capitaux sont souvent dirigés vers des activités considérées comme respectueuses de l'environnement. Néanmoins, dans le cadre d'un plan de transition aligné sur l'Accord de Paris, les secteurs fortement émetteurs de CO₂, comme l'industrie pétrolière et gazière, nécessiteront des investissements colossaux dans de nouvelles technologies et solutions, et auront besoin de temps pour se transformer. Aon est fermement engagé dans la réduction de ses émissions de CO₂, une démarche clairement définie par la direction de notre groupe. Cependant, nous pensons que retirer des solutions d'investissement et d'assurance de ces entreprises à court terme creusera le déficit de protection, créant des défis socio-économiques plus importants, en particulier dans les marchés en développement où l'expansion économique dépend de ces secteurs.

Paul Griessel, Directeur Général - Aon Reinsurance Solutions, Afrique du Sud

Couverture par branches – les actifs physiques sont les mieux protégés, quoiqu'à un niveau faible

L'assurance de biens est une branche très fréquemment citée dans protection de l'immobilier contre les risques météorologiques comme les inondations, les incendies et la sécheresse. La pénétration de l'assurance est généralement faible, et ce sont principalement les entreprises qui y souscrivent. D'après les cadres interrogés, la couverture d'assurance des risques météorologiques est la plupart du temps incluse dans la police de base. Certains ont indiqué qu'ils étaient inclus dans des couvertures multi-risques, ou dans le cadre d'une assurance incendie. En Algérie par exemple, il existe une assurance obligatoire qui garantit jusqu'à 80 % de la valeur des biens pour les particuliers et 50 % pour les entreprises. Une couverture à 100 % est possible uniquement en souscrivant une assurance complémentaire facultative.

Le secteur primaire en Afrique repose sur les eaux de pluie pour l'irrigation, et il est dominé par de petits exploitants et par les agriculteurs de subsistance. Ces populations sont à la merci de mauvais rendements des cultures, alimentant d'autant plus l'accélération de l'exode rural. Par conséquent, l'assurance agricole protège principalement contre les fluctuations des

précipitations, les inondations, le gel et la grêle. Toutefois, la couverture proposée pour cette branche est très limitée, le risque de sécheresse étant particulièrement coûteux à assurer. D'autre part, la protection contre les crues peut être souscrite comme assurance complémentaire. Certaines compagnies d'assurance proposent désormais aux agriculteurs de nouvelles solutions contre la perte de revenus, parfois sous la forme de micro-assurance. Toutefois, les partenariats publics-privés sont plus courants dans l'assurance agricole.

Autre secteur fréquemment cité, celui de l'assurance automobile, dont celle de base couvre les catastrophes naturelles sur certains marchés. Mais la plupart du temps, les assurés doivent souscrire une assurance complémentaire pour se prémunir contre les aléas météorologiques. L'Algérie a imposé une obligation d'assurance pour les véhicules, qui peut être complétée par une assurance facultative. L'assurance complète est souvent soumise à restrictions et à des limites dépendant de la localisation et du moment où la catastrophe naturelle intervient. La plupart des pays ne connaissent pas d'exclusions, à l'exception d'États comme la Namibie, où les crues ne sont par exemple plus incluses en raison de la hausse de la fréquence de ce risque.

En 2019, Atlantique Assurance en partenariat avec la Société Financière Internationale (membre du Groupe de la Banque mondiale) a lancé une solution de micro-assurance pour l'agriculture en Côte d'Ivoire pour mieux gérer l'impact néfaste du changement climatique. Plus spécifiquement, ce produit propose aux cultivateurs de coton une indemnité financière en cas de pertes de récoltes du fait de la sécheresse ou d'inondations, préservant ainsi leur revenu. Mais pour améliorer la protection de ces producteurs, il nous faut mieux faire connaître cette solution.

Rosalie Logon, Directrice Générale à Atlantique Assurances, Côte d'Ivoire

Les évolutions du climat et des situations météorologiques ont le potentiel d'influer sur des phénomènes extrêmes. L'une des principales préoccupations des assureurs est de comprendre ces changements au sein d'un contexte de marché d'assurance en croissance. La technologie de modélisation des catastrophes est développée par les assureurs, réassureurs, gouvernements, marchés des capitaux et autres institutions financières à l'échelle mondiale. Au Nigeria toutefois, les fondamentaux nécessaires à la création de tels modèles ne sont pas encore disponibles, même si le marché est immature pour fournir un impact fiable sur les contrats d'assurance.

Kikelomo Fischer, Directrice des Risques du groupe, Leadway Assurance Company Ltd.

Perspectives d'assurabilité des risques climatiques – les phénomènes extrêmes devraient rester assurables dans un avenir proche, malgré l'augmentation de leur fréquence et de leur gravité

La quasi-totalité des participants a noté une nette hausse de la fréquence des risques climatiques. Quatre ont été cités plus souvent que les autres : cyclones (notamment en République de Maurice, à Madagascar et au Mozambique), inondations (Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est notamment), feux de forêt (Afrique du Nord) et tempêtes de grêle (Afrique du Sud).

En parallèle, les participants observent une augmentation de la gravité de ces phénomènes extrêmes, notamment des tempêtes tropicales et des inondations. Dans le cas des inondations, l'urbanisation croissante réduit la capacité des sols à absorber les précipitations, car des surfaces imperméables comme des routes et trottoirs sont construits et des bâtiments érigés. En outre, les grandes villes africaines sont souvent bâties au bord de fleuves, de rivières ou près du littoral, exacerbant le problème. Plusieurs participants soulignent que la forte hausse des valeurs, dans les zones urbaines notamment, contribue à l'augmentation des dommages suite aux catastrophes.

À la question de la difficulté, voire de la potentielle impossibilité, d'assurer les risques climatiques en Afrique, la plupart des dirigeants interrogés affichent leur optimisme. Ils indiquent ne pas s'attendre à une quelconque restriction de la capacité de risque spécifiquement concernant le risque d'épisodes météorologiques extrêmes dans un avenir proche, à condition que les risques soient structurés de sorte qu'il soit possible de les assurer. Les expositions en Afrique restent relativement limitées en termes absolus, et aucune n'est en corrélation avec des scénarios de risques de phénomènes extrêmes mondiaux, comme c'est le cas des ouragans en Amérique du Nord ou des tremblements de terre en Californie et au Japon. Un groupe de dirigeants, plus critiques, souligne que le manque de données et de modèles sophistiqués est problème majeur pour l'assurabilité des épisodes de sécheresse et des inondations.

Graphique 14 : Le changement climatique fait-il augmenter ou diminuer le risque de catastrophe naturelle sur votre marché ? De quelle manière ?

Nombre de mentions, plusieurs réponses possibles



McKinsey¹² avertit les assureurs de ne pas sous-estimer le véritable risque du changement climatique

D'après des études scientifiques, le changement climatique devrait accroître la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes. En parallèle, les valeurs assurées devraient également progresser. Combinés, ces facteurs provoqueront des pertes plus importantes causées par les catastrophes naturelles liées à l'évolution du climat.

À première vue, l'impact du changement climatique ne semble pas porter préjudice aux assureurs de biens et de dommages : ils peuvent s'appuyer sur leur cycle annuel de renouvellement des police et leur compréhension du risque pour ajuster la tarification et les portefeuilles afin d'éviter une surexposition aux événements climatiques. La hausse des valeurs exposées au risque augmentera la demande pour des solutions et services d'assurance. Il n'en reste pas moins que l'impact du changement climatique est systématique. Le risque climatique va probablement mettre les économies sous pression et peut entraîner des défaillances du marché affectant consommateurs comme assureurs. Des catastrophes plus fréquentes, alliées au besoin de répondre à des exigences réglementaires en évolution pourraient compromettre les modèles commerciaux des entreprises et rendre l'assurance de certains risques inabordable pour les clients ou impossibles à prendre en charge pour les assureurs.

L'appétit pour le risque et l'expertise technique pour la prise en charge de risques de catastrophes naturelles comme la sécheresse et les inondations sont insuffisantes sur le marché éthiopien. Considérant l'extrême importance du changement climatique dans la mutation socio-économique de l'Éthiopie, et la nature récurrente de la sécheresse, le gouvernement et d'autres décideurs politiques devraient en faire plus pour créer un environnement permettant d'assurer les risques de catastrophe naturelle dans le pays.

Fikru Tsegaye, Directeur Général, Ethiopian Re

La Namibie est très vulnérable aux impacts de l'évolution et de la variabilité du climat. Les impacts combinés de la dégradation environnementale, de la vulnérabilité sociale face à la pauvreté, et du changement climatique pèseront sur l'agriculture et la création de revenus qui en est issue dans l'ensemble du pays. Les ménages ayant un accès limité, voire inexistant, aux avantages sociaux et au revenu en liquidités seront plus vulnérables en raison de leur dépendance accrue aux récoltes et à la production animale soumises aux caprices du climat.

Rudolph Humavindu, Directeur Général Réassurance, Namib Re

12 Source : McKinsey & Company: Climate change and P&C insurance: The threat and opportunity

DEMANDE POUR DES SOLUTIONS DE TRANSFERT DU RISQUE CLIMATIQUE

Prise de conscience, accessibilité et demande en protection du risque climatique – une demande entravée par une variété de facteurs

La nature intangible de l'assurance masque souvent son rôle essentiel dans le développement, alors que celle-ci contribue directement à l'expansion économique africaine. Elle stimule la croissance, stabilise les économies locales et les ménages en cas de catastrophe, et joue un rôle de vecteur de distribution et de solidarité au sein des populations. Mais aujourd'hui, la grande majorité de la population africaine n'a que peu conscience des bénéfices de l'assurance, y a un accès limité et souvent, ne peut pas se permettre de régler les primes demandées. En conséquence, les compagnies d'assurance ont longtemps pensé que de larges parts de la population pauvre d'Afrique n'étaient pas assurables.

D'après nos experts du marché de l'assurance, la prise de conscience des risques liés à l'évolution du climat gagne du terrain. C'est à l'échelon des gouvernements qu'elle est la plus avancée, car le changement climatique figure à l'agenda politique depuis de nombreuses années. Ce niveau de sensibilisation fluctue grandement parmi les gouvernements, selon l'exposition des différents pays. Les entreprises sont sur la seconde marche du podium s'agissant de cette prise de conscience, et là encore, les disparités sont très marquées, en raison de l'hétérogénéité du groupe, comprenant des multinationales comme de petits entrepreneurs locaux. Les consommateurs constituent le groupe le moins conscient du changement climatique et des risques associés ; mais dans ce cas également, cela dépend de la mesure dans laquelle ils y sont exposés.

En outre, les participants sont unanimes : le changement climatique stimule déjà la demande ou le fera à l'avenir.

En Afrique du Sud, les risques météorologiques associés au changement climatique posent jusqu'à présent davantage un problème de fréquence plutôt que de gravité. Heureusement, notre marché poursuit une approche raisonnablement sophistiquée et dispose d'un nombre suffisant d'actuaire bien formés et à même de tenir compte du risque dans la tarification des polices.

Natalie van de Coolwijk, Directrice Régionale, Moyen Orient et Afrique, Gallagher Re

Le changement climatique est déjà une réalité, avec un impact dévastateur sur les revenus, les biens, la santé et l'emploi des personnes. Les températures extrêmes ont d'abord entraîné des épisodes de sécheresse, causant de graves feux de brousse menaçant jusqu'aux villes. Quand enfin la pluie tombe, le sol bétonné ne peut plus absorber l'eau, et les inondations nous frappent. Nous enregistrons ainsi des pertes dans l'agriculture, les véhicules à moteur, les biens, et même des interruptions d'exploitation. Les assureurs sont devenus beaucoup plus regardants concernant la souscription, appliquant des conditions plus strictes notamment pour les risques liés aux pertes.

Wole Oshin, Directeur Général, Custodian Investment Plc

Graphique 15 : Quelle est la demande en assurance de catastrophe naturelle sur votre marché ?

Nombre de mentions, sur une échelle de très faible à faible, élevée à très élevée



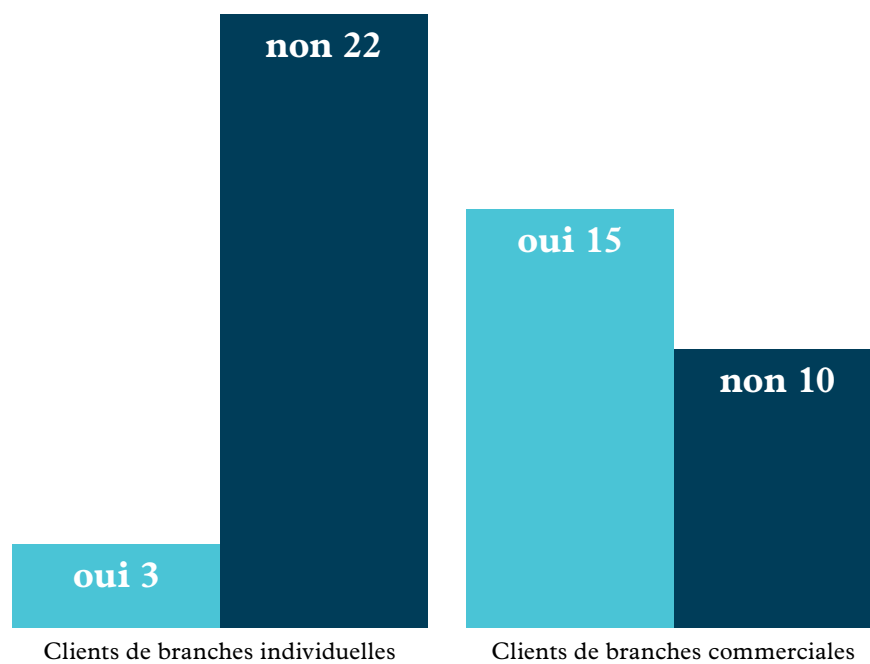
Tous marchés d'assurance africains confondus, aucun des participants n'a répondu que la demande de solutions d'assurance liées au changement climatique était « très élevée ». Actuellement, la demande de protection contre les conditions météorologiques extrêmes est élevée (40 % des réponses) pour les grandes entreprises commerciales et industrielles, ainsi que sur les marchés où l'assurance contre le risque climatique est obligatoire. La demande est faible (36 % des réponses) à très faible (24 % des réponses), principalement pour les branches individuelles et les PME, en raison d'une combinaison de facteurs, à savoir abordabilité, sensibilisation et accessibilité. L'abordabilité est le facteur limitant le plus souvent cité, mais ce n'est pas la seule raison entravant la hausse de la demande. Souvent, les personnes ne savent pas quelles sont les solutions existantes, n'y ont pas accès ou sont dépassées par la complexité de certains produits. Autre raison, le fait que le secteur de l'assurance ne réussit pas toujours à développer des produits attrayants et pertinents. Un des participants a par exemple mentionné que dans de nombreuses sociétés, la communauté vient en aide aux personnes en cas de catastrophe.

En Algérie, l'assurance contre les catastrophes naturelles est obligatoire depuis 2003, mais malgré ce caractère imposé par la loi et le risque élevé d'inondations, de tempêtes ou autres catastrophes naturelles, seuls 12 % des propriétaires ont souscrit ce genre de police. En d'autres termes, près de 90 % de la population n'est pas protégée contre les risques liés à l'évolution du climat. Afin de mieux protéger la population algérienne contre les catastrophes naturelles, les professionnels de l'assurance ont décidé de revoir le système existant en instaurant un nouveau mécanisme institutionnel encourageant la généralisation de ce type d'assurance.

Youcef Benmicia, Président et Directeur Général du CAAT

Graphique 16 : Les clients sont-ils capables et désireux de payer pour des risques liés au changement climatique ?

Nombre de mentions, plusieurs réponses possibles



Le consommateur africain moyen est très sensible au prix et affiche donc une volonté limitée de payer pour une protection face aux risques climatiques. D'un autre côté, les entreprises se montrent davantage disposées à payer pour une protection contre ces risques. Leur sensibilité au prix varie fortement selon qu'elles sont des multinationales ou des PME.

Bien que la couverture d'assurance contre les aléas naturels soit aisément disponible en République de Maurice, la demande est relativement faible. D'autre part, la demande en énergies renouvelables augmente, mais la gamme de produits disponibles reste trop limitée.

Jean-Alain Francis, Directeur Général, EllGeo Re

Les raisons expliquant la faiblesse des souscriptions dans les branches individuelles

Des recherches comportementales ont démontré que les personnes dévient du comportement attendu de manière rationnelle. Dans un contexte de menace de catastrophes naturelles et d'évolution du climat, il serait rationnel d'éviter les pertes économiques en assurant ses biens. L'abordabilité est un facteur de la faible souscription parmi les citoyens, mais il n'explique pas tout. Nous avons déjà évoqué l'effet de la prise de conscience et de l'accessibilité. Les autres facteurs sont les suivants :

- Les attitudes des individus face aux risques peuvent jouer un rôle clé dans la souscription d'assurance. Bien que la population générale soit considérée comme nourrissant une légère aversion au risque, les personnes affichant une disposition neutre ou une aversion sont moins enclines à conclure une assurance.
- La motivation pour souscrire une assurance est au plus haut lorsqu'une catastrophe vient tout juste de se produire, mais cette volonté reflue à mesure que le souvenir s'efface.
- En outre, la proximité géographique avec une catastrophe potentielle joue un rôle : plus une personne est loin d'une zone à risque, plus elle se sent en sécurité.
- Des études montrent également que la compréhension générale des produits d'assurance et de la probabilité de survenance des catastrophes naturelles sont limitées.
- Enfin, la confiance est un point crucial. Les individus ne paieront jamais pour une assurance s'ils ne sont pas convaincus qu'ils recevront l'aide promise quand ils en auront besoin. Par conséquent, la relation entre les consommateurs et les assureurs est capitale pour porter la demande.

L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE SECTEUR AFRICAIN DE L'ASSURANCE

Tarifcation de l'assurance de risque météorologique – un climat plus extrême, des prix plus élevés

Les tarifs des programmes d'assurance des catastrophes naturelles sont souvent une jungle, et il est difficile de déterminer quelle part est consacrée au risque climatique ou non. Toutefois, une majorité de participants a noté une hausse des prix ces trois dernières années. Les raisons sont multiples : restructuration de l'assurance obligatoire tirant vers le haut les prix et les taux de réassurance, pression des autorités de réglementation pour des taux plus élevés sur les marchés concurrentiels et des risques en hausse induisant une plus forte demande dans des régions exposées. De manière générale, les dirigeants interrogés ont observé des hausses inférieures à 10 %, à l'exception du Kenya et de l'Afrique du Sud qui ont enregistré des augmentations de 20 % ou plus. Plus d'un tiers d'entre eux ont indiqué que les prix de la couverture d'assurance climatique sont restés stables depuis 2020, la demande restant très faible ou les prix ayant été indexés.

Graphique 17 : Les taux d'assurance contre les risques climatiques ont-ils augmenté, diminué ou sont-ils restés stables au cours des trois dernières années ?

Nombre total de mentions : 23



Au Ghana, le risque d'inondation est inclus dans la police d'assurance incendie standard de l'assurance de bien en tant que risque connexe. Les taux devraient continuer d'augmenter, surtout dans des zones de la capitale Accra exposées à ce risque s'étendent. La fréquence et la gravité des inondations sont par ailleurs un peu plus intenses à chaque fois. Mais comme le risque d'inondation n'est pas indiqué séparément, l'abordabilité n'est pas un problème pour nos clients entreprises tant que le coût de la protection contre les inondations dans le cadre de la police d'assurance incendie n'est pas prohibitif.

Daniel Boi Addo, Directeur Général, Hollard Insurance Ghana

Graphique 18 : Les taux de risques météorologiques vont-ils augmenter, baisser ou rester stables ces 12 prochains mois ?

Nombre total de mentions : 23



Plus de 60 % des cadres s'attendent à une hausse des prix du risque climatique. Un constat particulièrement vrai pour les programmes de protection contre les catastrophes naturelles essuyant des pertes, mais aussi pour les marchés où les prix stagnent depuis des années. L'inflation est l'un des autres facteurs évoqués pour la hausse des primes en raison du coût de remplacement plus élevé. Pour certains participants, des capacités de modélisation plus précise et de meilleure évaluation de la valeur du risque vont tirer les prix vers le haut. Enfin, certains arguent du fait que la hausse concomitante des coûts opérationnels et de sinistres mettra les comptes de résultat des assureurs sous une très forte pression, nécessitant des prix plus élevés pour compenser ces pertes. 40 % des personnes interrogées estiment que les prix vont rester stables, les facteurs déterminants étant la faible sensibilisation au risque et aux produits, et ainsi la capacité limitée allouée aux risques météorologiques.

Le secteur de l'assurance, dans son rôle d'investisseur et de branche prenant des risques, jouit d'une position unique pour répondre aux défis environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tels que le changement climatique et les droits humains. Il peut contribuer à une économie plus verte et plus juste. Aujourd'hui déjà, les investisseurs internationaux demandent davantage de transparence quant à l'ESG lorsqu'ils investissent au Nigeria.

Tope Smart, Directeur Général du groupe et Dirigeant principal, NEM Insurance et président de l'OAA

Récemment l'exposition ou les valeurs exposées au risque ont connu une hausse spectaculaire. Premièrement, le changement climatique n'est plus un phénomène dans un futur lointain, nous sommes déjà en train de le vivre, comme en témoigne l'intensification de la fréquence et de la gravité des inondations éclair. Deuxièmement, ces évolutions des modèles météorologiques et des risques connexes affectent les économies émergentes dont l'exposition augmente en parallèle, du fait de l'urbanisation rapide et de différents modèles d'utilisation des terres. Par conséquent, les modèles classiques de risques météorologiques deviennent caducs et doivent être repensés en tant qu'outil d'adaptation avec des analyses prédictives des événements futurs et des points de bascule au sein du système climatique africain.

Devesh B Biltoo, Directeur Général, Quantum Insurance

Capacité d'assurance du risque météorologique – augmentation ou maintien par les assureurs directs

La pénétration globale de l'assurance reste très faible en Afrique, l'Afrique du Sud mise à part. Par conséquent, la capacité dont il est question n'est pas un problème aujourd'hui, c'est pourquoi la demande actuelle est loin d'exploiter la capacité disponible. Cette raison principale explique que 60 % des dirigeants s'accordent à dire que la capacité d'assurance du risque climatique est restée stable, alors que 40 % ont noté une hausse, notamment induite par la couverture obligatoire.

Graphique 19 : Les assureurs directs ont-ils augmenté, baissé ou maintenu leur capacité de risques météorologiques ces trois dernières années ?

Nombre total de mentions : 23



Les réassureurs mondiaux seraient enclins à augmenter la capacité sur les marchés africains, car cela jouerait le rôle de facteur de diversification de leurs principaux risques de catastrophe naturelle sur les continents américain, européen et asiatique. Toutefois, 52 % des personnes interrogées ont indiqué que la capacité de réassurance des risques climatiques est restée stable ces trois dernières années, les assureurs directs ayant augmenté leur taux de rétention via des prix plus élevés et des conditions plus strictes. Un dirigeant a noté que les réassureurs régionaux jouaient un rôle plus important s'agissant de ces risques, car ils remplacent une capacité que leurs homologues mondiaux ne proposent plus. 48 % des experts signalent une légère hausse de la capacité de réassurance des risques climatiques en raison d'une hausse de la demande sur certains marchés affichant des pertes plus importantes liées à ces risques.

Graphique 20 : Les assureurs ont-ils augmenté, baissé ou maintenu leur capacité de risques météorologiques ces trois dernières années ?

Nombre total de mentions : 23



Au Gabon, les catastrophes naturelles liées au climat vont probablement gagner en fréquence et en ampleur. Il y a un besoin clair davantage de données et d'expertise sur les risques. Les informations sur ces derniers peuvent être utilisées de multiples façons. Afin de mettre en œuvre des mesures d'atténuation (p. ex. améliorer les directives de construction, développer des cartes de risques), mais aussi d'améliorer la modélisation et donc la tarification pour renforcer la résilience face à l'évolution du climat

Isabelle Mélissa Kamdem,
Chef de Département Technique
et Commercial Adjoint,
Société Commerciale Gabonaise
de Réassurance

Nette tendance au resserment des conditions d'assurance du risque climatique

La majorité des personnes ayant répondu ont noté dernièrement un resserment des conditions d'assurance et de réassurance, principalement pour instaurer une plus grande clarté contractuelle et une meilleure transparence de l'exposition s'agissant de l'impact du risque climatique. Ce resserment prend deux formes : des franchises plus élevées, des définitions des événements plus limitées, davantage de limites de pertes, une transition depuis la couverture proportionnelle vers une non-proportionnelle, et même des exclusions, pour les risques de sécheresse par exemple. 29 % des personnes interrogées ont indiqué que le risque climatique n'était pas encore un facteur déterminant dans la couverture des catastrophes naturelles, et que les conditions sont restées stables. Un participant aux entretiens a souligné qu'un meilleur alignement des intérêts était intervenu à la fois en matière d'assurance et de réassurance, grâce à des franchises plus élevées.

Graphique 21 : Les conditions d'assurance du risque climatique ont-elles été durcies, assouplies ou sont-elles restées stables ces dernières années ?

Nombre total de mentions : 24



L'urbanisation rapide et le vaste déficit d'investissement en infrastructures exacerbent davantage les risques climatiques en Afrique. Des systèmes d'infrastructure bien conçus étant en mesure d'améliorer la résilience des villes face aux catastrophes naturelles, l'adaptation au changement climatique devrait être le pilier fondateur des stratégies d'investissement en infrastructures. Elles devraient s'accompagner d'une réduction de l'écart de protection face aux catastrophes via la mise en place de partenariats publics-privés dédiés. En notre qualité d'acteur mondial particulièrement investi dans la protection des sociétés, nous pensons que notre secteur a un rôle essentiel à jouer dans l'établissement des partenariats.

Hedi Hachicha, Responsable de la Souscription, Directeur Afrique et Moyen-Orient, SCOR

Modélisation et expertise en assurance de risque météorologique : un potentiel d'amélioration

Près de 70 % des experts du marché de l'assurance interrogés ne pensent pas que la modélisation du risque climatique se soit améliorée ces dernières années. La principale raison à cela réside dans le manque de données historiques fiables sur les catastrophes naturelles sur de nombreux marchés africains. De plus, les économies d'échelle limitées ne permettent pas à l'investissement dans le développement de modèles d'être intéressant actuellement. Sans données historiques précises, il est impossible de modéliser les risques et au final, les assureurs ne pourront pas en évaluer le coût. Toutefois, on s'attend à ce que la modélisation s'améliore au fil du temps, à mesure que des données deviennent disponibles. Une autre raison est la non-disponibilité de modèles sophistiqués dans la plupart des marchés africains, ou la présence de modèles complètement obsolètes (20 ans et plus), qui sont toujours utilisés. Les 30 % restants observent quelques améliorations sur des marchés importants (p. ex. Afrique du Sud et pays du Maghreb) et pour des risques spécifiques (p. ex. modèles sismiques pour l'Afrique de l'Est, modèles de inondations et sismiques en Tunisie).

Graphique 22 : La modélisation des risques météorologiques s'est-elle améliorée ces dernières années ?

Nombre total de mentions : 22



Le gouvernement marocain a lancé une initiative majeure visant à développer une stratégie nationale intégrée de gestion du risque qui pourrait servir de modèle pour le reste du continent. Depuis janvier 2020, l'assurance obligatoire des dommages matériels et corporels causés par certaines catastrophes naturelles comme les inondations, les tremblements de terre, les tsunamis et les événements causés par l'homme a été introduite. Cette protection est incluse de manière obligatoire dans tous les contrats, à l'exception de l'assurance vie et de l'assurance de transport. La part de la population marocaine non assurée contre ces risques profitera d'un fonds de solidarité pour ces événements.

Bachir Baddou, Directeur Général de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance, et de CAT Assurance et Réassurance

Graphique 23 : L'expertise locale est-elle suffisante pour la souscription des risques climatiques sur votre marché ?

Nombre total de mentions : 22



Par le passé, les assureurs évoluant sur les marchés africains ont souvent mentionné le manque de professionnels formés comme principale barrière à la croissance et à l'innovation, induisant une différenciation des produits insuffisante et ainsi une concurrence accrue sur les prix.

Une situation qui perdure pour l'assurance des risques météorologiques extrêmes. La plupart des dirigeants interrogés ont affirmé qu'il existait une pénurie de professionnels qualifiés. Le problème se pose de manière aiguë dans les compagnies d'assurance s'appuyant sur un pool de talents limités sur un ou peu de marchés. Pour une minorité des personnes ayant répondu à nos questions, principalement des réassureurs et courtiers mondiaux et régionaux, trouver les bons experts n'est pas un problème en raison de leur organisation globale ou régionale, car ils ont accès à plus large pool d'experts – aussi bien régionaux qu'internationaux.

Le changement climatique représente l'un des risques majeurs pour notre planète et notre prospérité. Ses impacts sont déjà visibles et bouleversent le paysage du risque, en Afrique également : des températures moyennes plus élevées, montée du niveau des océans, des vagues de chaleur plus longues et plus fréquentes, des tempêtes et intempéries sévères, davantage d'inondations, des feux de forêt et des phénomènes météorologiques extrêmes. Le défi pour le secteur africain de l'assurance est double. Premièrement, trouver des moyens d'agir comme catalyseur en vue d'accélérer la croissance et d'inverser la tendance au creusement du déficit de protection à travers des solutions innovantes comme la micro-assurance ou l'assurance paramétrique. Deuxièmement, en suscitant la nécessaire prise de conscience quant à ces solutions pour lutter contre les risques.

Sory Diomande, Responsable Nord, Est et Ouest de l'Afrique, Swiss Re

RÉGULATION DES RISQUES CLIMATIQUES ET INDICATEURS ESG

Réglementation du risque climatique – les actions tardent

Plus de 70 % des sondés indiquent que le changement climatique gagne du terrain et, par conséquent, devient un véritable thème pour les autorités réglementaires et de surveillance régionales ou locales. Mais ils signalent également que si le risque climatique est très présent dans les discussions, les nouveaux règlements les traduisant en actes concrets se font attendre. Les principaux défis semblent résider dans d'autres priorités plus urgentes, le manque de données et de capacités à fixer des règlements et directives, ainsi qu'un défaut de normes et méthodologies internationales (p. ex. scénarios de crises) à suivre. Les autres dirigeants, environ 30 %, ont indiqué que ce thème n'était pas encore une priorité pour leurs autorités.

Graphique 24 : Les régulateurs et décideurs politiques prennent-ils déjà en compte changement climatique dans vos marchés ? De quelle manière ?

Nombre total de mentions : 25



Les flux de capitaux de plus long terme alloués à l'Afrique seront de plus en plus influencés par des stratégies axées sur la durabilité qui traitent les risques comme l'évolution du climat et l'arrêt de la dépendance aux énergies fossiles. Cependant, dans la mesure où l'Afrique subsaharienne n'est pas uniquement la région du monde la plus tributaire de matières premières, mais qu'elle compte également une très forte proportion de sa population ayant de faibles revenus, trouver l'équilibre entre développement durable et réduction de l'exposition aux secteurs « polluants » générateurs de revenus élevés relèvera de la prouesse.

Shashi Ramdany, Directeur Général, Reinsurance Solutions

Ces dernières années, l'Afrique du Sud a été frappée par une multitude de catastrophes naturelles, à savoir cyclones, inondations, mais aussi incendies de grande envergure et sécheresse. Ces phénomènes dévastateurs ont révélé que les populations ne sont pas suffisamment préparées aux dangers inhérents au changement climatique. Swiss Re, associée à ses précieux partenaires, est en train de mettre en place le Climate & Disaster Resilience Fund (CDRF) comme une réponse indépendante et globale de la société à la menace croissante des catastrophes climatiques. Première organisation du genre, CDRF réunira des leaders d'opinion sur le changement climatique et les catastrophes naturelles issus de gouvernements, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé en vue d'accomplir plusieurs objectifs. Parmi eux, la mise en commun des données et des connaissances, le partage des ressources et la mise en œuvre d'initiatives visant à promouvoir des solutions fondées sur la nature, à renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés et à contribuer à combler le déficit de protection.

Beat Strebel, Responsable du marché Moyen-Orient et Afrique, Swiss Re

Réglementation du risque climatique

D'après l'étude menée en 2021 par la Banque Africaine de Développement conjointement avec le Global Center on Adaptation et l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement, les autorités réglementaires et de surveillance du secteur financier en Afrique accordent une priorité, voire une très importante priorité, au risque climatique dans leur agenda. Mais rares sont les autorités à avoir publié des règlements ou des exigences de surveillance liées à la gestion du risque climatique dans le secteur financier. Elles n'ont pas non plus explicitement pris à bras-le-corps les risques liés au climat ou de durabilité à travers des règles contraignantes et des directives de surveillance.

Selon les progrès sur ces deux fronts, les pays et régions d'Afrique peuvent être répartis en trois groupes principaux, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Graphique 25 : Synthèse des réglementations et initiatives liées au risque climatique dans une sélection de régions africaines (sur la base d'entretiens)

Source : Réglementation du risque climatique dans le secteur financier africain et initiatives du secteur privé associées – Étude de référence – novembre 2021

Actions des autorités et du secteur privé	Archétype 3 « Lancement »					Archétype 2 « Émergent »				Archétype 3 « Établi »		
	RDC	Tunisie	BCEAO	Rwanda	Zimbabwe	Égypte	Ghana	Nigeria	Maroc	Afrique du Sud	Kenya	Maurice
Définition de règlements prudentiels spécifiques												
Mise en œuvre d'autres règlements/ conseils ou action avec le secteur	Définir une réglementation basée sur des principes											
	Définir des exigences de publication											
	Publier des guides/pratiques d'excellence											
	Conduire des scénarios de crise exploratoires											
	Réaliser des enquêtes sur les pratiques en matière de risque											
Groupes de travail et collaboration internationale	Adhésion à des groupes de travail internationaux (NGFS, SBFN)											
	Création de groupe(s) de travail interne(s) sur le risque climatique											
	Création de groupe(s) de travail public(s)-privé(s)											
Initiatives du secteur privé	Institutions financières adhérant à des associations internationales											
	Existence d'un groupe de travail sur le risque climatique											

■ Considéré comme pertinent, non lancé ■ Considéré comme pertinent, en développement (< de 2 ans) ■ En place

Facteurs et tendances ESG – des discussions rarement suivies d'effet

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) fournissent un cadre complet afin d'évaluer les entreprises. D'après Milliman, les assureurs ne peuvent pas se permettre d'ignorer les considérations ESG dans l'environnement actuel, car la sensibilité à la durabilité a de plus en plus d'influence sur la demande de la clientèle, les préférences des investisseurs et les priorités des autorités de réglementation. Les assureurs doivent veiller à ce que leur position en matière d'ESG soit transparente et à aligner leurs opérations, produits, gestion d'actifs et gouvernance en conséquence. Cela revêt une importance croissante s'ils souhaitent préserver leur marque et leur réputation, mais aussi pour rester compétitifs à mesure que la demande des clients évolue.

Le secteur de l'assurance en Afrique assure et investit dans une large palette de biens de clients entreprises ayant des effets potentiellement néfastes sur l'environnement, notamment en termes d'émissions de CO2. D'après Financial Sector Deepening Africa, une agence de développement spécialisée dans la réduction de la pauvreté par l'autonomisation du marché financier, les risques ESG en Afrique subsaharienne ne sont pas encore systématiquement intégrés aux décisions de souscription, de gestion de capitaux et des risques des assureurs.

Cornerstone va au-devant des défis et opportunités que pose le changement climatique à notre activité. Ces dernières années, nous avons poursuivi l'intégration des critères ESG à nos activités de souscription et commerciales. Nous promouvons ainsi une croissance inclusive et durable au Nigeria.

Ganiyu Musa, Président et Directeur Général, Cornerstone Assurance

En tant que fournisseur d'assurance pour les risques de crédit et politiques, ATI s'est davantage axé sur les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des projets. Nous avons développé un cadre ESG interne pour l'évaluation des risques que nous prenons en charge. De plus, nous maintenons nos partenariats avec des institutions clés comme la Banque Européenne d'Investissement (BEI), la Banque Allemande de Développement (KfW) et l'Agence Norvégienne de Coopération au Développement (Norad) afin de concevoir des produits innovants permettant d'atténuer les impacts du changement climatique.

Benjamin Mugisha, Responsable de la Souscription, African Trade Insurance Agency

Graphique 26 : Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance sont-ils déjà importants en Afrique ?

Nombre total de mentions : 25



Les participants à notre enquête observent que l'ESG alimente les discussions en Afrique, mais que le sujet n'a pas la priorité qu'il mérite. Généralement, l'engagement du secteur africain de l'assurance à se saisir proactivement de ces questions et à se rapprocher des experts, décideurs politiques et entreprises au sein et en dehors du secteur se développe, mais il part d'un faible niveau. D'après les experts du marché, la thématique de l'ESG est la plus avancée en Afrique du Sud, au Kenya, et dans les pays d'Afrique de l'Est. De plus, des acteurs mondiaux et régionaux de taille prennent la main sur ces questions et ont commencé à intégrer ces facteurs dans leur stratégie et leur processus de prise de décision.

Leadway a initié un processus visant à formaliser l'intégration des réflexions ESG dans nos opérations commerciales tout au long de la chaîne de valeur. Nous avons également lancé un programme numérique afin de gérer activement notre impact environnemental et de soutenir la transition vers la neutralité carbone nationale à l'échelle du groupe. Nous redoublons d'efforts pour améliorer nos produits et services pour renforcer notre cadre de gouvernance d'entreprise afin de favoriser l'établissement de rapports sur le développement économique et social.

Adetola Adegbayi, Directrice Exécutive, Leadway Assurance Company Ltd

PERSPECTIVES DES OPPORTUNITÉS DES RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES

Opportunités de risques météorologiques – la capacité d'assurance comme seule limite

Nos partenaires d'entretien ont été unanimes : l'évolution du climat crée des opportunités pour le secteur de l'assurance.

Les énergies renouvelables comme le solaire, l'éolien, la géothermie et l'hydroélectricité figurent en tête de liste des opportunités résultant de la nouvelle donne climatique. Un constat d'autant plus vrai que l'investissement dans ces énergies en Afrique a fortement progressé ces vingt dernières années, passant d'environ 5 milliards de dollars américains à près de 55 milliards, entraînant la couverture de nombreux projets par le secteur africain de l'assurance. Cette tendance devrait se poursuivre, le continent étant en transition vers une offre en énergie neutre en carbone pour réaliser un développement durable. En avril 2022, le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) s'est engagé à doubler le financement climatique en Afrique pour le porter à 25 milliards de dollars américains d'ici à 2027. L'institution a déclaré vouloir investir dans des fonds visant à aider les pays africains à s'adapter au changement climatique et à l'atténuer.

La seconde opportunité la plus fréquemment citée est le déficit important et croissant résultant du changement climatique et des aléas naturels en général. Un des participants au sondage a résumé le problème avec justesse: « Notre défi à présent est de transformer cet immense déficit de protection en opportunités commerciales concrètes. » D'après les dirigeants interrogés, les solutions possibles peuvent être résumées comme suit : proposer une couverture d'assurance mieux adaptée au risque (p. ex. assurance agricole, assurance pour les énergies renouvelables) et aux capacités financières des consommateurs (p. ex. assurance paramétrique, micro-assurance) ; poursuivre la sensibilisation aux solutions d'assurance par un marketing ciblé ; et enfin améliorer la distribution des solutions d'assurance.

Graphique 27 : Voyez-vous de nouvelles opportunités commerciales pour les assureurs de vos marchés en lien avec les risques météorologiques ?

Nombre total de mentions : 25



La prise de conscience du changement climatique et du risque de catastrophe naturelle, des éléments clés des stratégies de gestion du risque, reste relativement faible en Afrique. Le manque de données fiables en est sûrement une des raisons, ce qui se traduit également par la rareté de modèles fiables des catastrophes naturelles.

Salvatore Orlando, Responsable Régional CEE RTA, Partner Re

